



**HAL**  
open science

# La nécropole protohistorique (VIe-Ve a.C.) du Camp de l'Église nord (Flaujac-Poujols, Lot) : approche préliminaire et premiers résultats

Jean-Michel Beausoleil, Laure Gros, Thierry Pélissié

## ► To cite this version:

Jean-Michel Beausoleil, Laure Gros, Thierry Pélissié. La nécropole protohistorique (VIe-Ve a.C.) du Camp de l'Église nord (Flaujac-Poujols, Lot) : approche préliminaire et premiers résultats. Michel Vaginay; Lionel Izac-Imbert. Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France. Actes du XXVIIIe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), 14/1, Fédération Aquitania, pp.125-151, 2007, Supplément Aquitania, 978-2-910763-07-7. hal-03973382

**HAL Id: hal-03973382**

**<https://hal.science/hal-03973382>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# La nécropole protohistorique (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> a.C.) du Camp de l'Église nord (Flaujac-Poujols, Lot). Approche préliminaire et premiers résultats

---

*Jean-Michel Beausoleil, Laure Gros  
avec la participation de Thierry Pélissié*

## RÉSUMÉ

La découverte de la nécropole du Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (Lot), sur le tracé de l'autoroute A20 fait progresser de manière spectaculaire nos connaissances sur le monde funéraire entre le VI<sup>e</sup> et la fin du V<sup>e</sup> a.C. Ce gisement, actuellement en cours de fouille, qui pourrait regrouper au total entre quarante et cinquante tertres de pierres à incinération, s'impose déjà comme site de référence pour l'étude de la fin du premier âge et du début du second âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France.

Vingt-huit édifices, construits entre le second quart du VI<sup>e</sup> et la fin du V<sup>e</sup> a.C. ont été fouillés à ce jour. Plus de 500 vases et un abondant mobilier métallique de qualité (épées, couteaux, fibules, bracelets, trousse de toilette, etc.) ont été découverts. Par sa céramique, la nécropole est attribuable au groupe tarnais. Le caractère spectaculaire de l'architecture et la diversité des pratiques funéraires témoignent également de la richesse exceptionnelle de ce cimetière. Cette nécropole est un bel exemple de syncrétisme proto-celte, au carrefour des mondes aquitains, méditerranéens et continentaux.

## MOTS-CLÉS

tumulus, architecture funéraire, structures rayonnantes, pratiques funéraires, incinération, anthropologie, accompagnement, offrandes, premier et second âges du Fer, Camp de l'Église nord, Flaujac-Poujols, Lot, Midi-Pyrénées

## ABSTRACT

The cemetery of Camp de l'Église in Flaujac-Poujols (Lot) was discovered during the construction of the motorway A20. Through its study, not yet achieved, we know a lot more about the funeral practices that occurred between the second quarter of the 6<sup>th</sup> century and the late 5<sup>th</sup> century a.C.

Composed of 40 to 50 cremation burials mounds, it is now a reference for further research on the late first Iron Age and the beginning of the second Iron Age in the South West of France. These monuments have given wide information, especially about the early LTA. With its 500 potteries, this cemetery can be related to the Tarn group. The metallic artefacts show its close relations with cultural groups of the Pyrénées, Aquitaine, Languedoc, Iberian peninsula, Centre and East Center of Gaul. The extraordinary architecture and the diversity of the funeral practices also show the exceptional interest of this cemetery. It is an excellent example of proto-celtic syncretism, at the crossroads of Aquitan, Mediterranean and Continental worlds. The metallic artefacts of early LTA question about how the latenian culture appeared in South West Gaul and how this protohistoric community evolved.

## KEYWORDS

tumulus, funeral architecture, funerary practices, incineration, anthropology, accompanying objects, offerings, Early and Late Iron Ages, Camp de l'Église nord, Flaujac-Poujols, Lot, Midi-Pyrénées

## 1. INTRODUCTION ET HISTORIQUE DES RECHERCHES

Découverte au cours du dernier semestre de 1999, à l'occasion des travaux de reconnaissance de l'autoroute A20, la nécropole du Camp de l'Église nord a fait l'objet de deux opérations préventives en 2000 (emprise autoroutière) et au début de l'année 2002 (aire de repos du Tréboulou ouest)<sup>1</sup>. Depuis cette date, la poursuite du dégagement de ce complexe funéraire est réalisée dans le cadre de fouilles programmées<sup>2</sup>.

La publication partielle de ce site se justifie par les résultats obtenus, toutefois en l'état actuel des recherches nous ne disposons pas de la totalité des informations sur ce gisement capital du sud-ouest de la France, la fouille n'étant pas terminée. À défaut de pouvoir argumenter sereinement sur le développement topographique de la nécropole, nous présentons une première analyse de l'architecture des monuments et des pratiques funéraires, ainsi qu'une courte étude concernant la chronologie de ce site.

## 2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

La nécropole se situe sur la bordure sud-ouest du Massif Central, dans le bas Quercy. Cette région est essentiellement formée de plateaux calcaires étroits que séparent des vallées parallèles. Ce secteur, profondément entaillé par des cours d'eau, est limité au sud et à l'ouest par les Causses du Tarn-et-Garonne, à l'est par le Causse de Limogne et au nord, en rive droite du Lot, par le Causse de Gramat.

Le site est localisé à 8 km au sud-est de Cahors, dans la petite vallée transversale du Tréboulou, voie de passage naturel entre le bas et le haut Quercy, *via*

les vallées du Célé et du Vers situées en rive droite du Lot (fig. 1). Il est implanté, à 172 m d'altitude, en fond de vallon, en contrebas du hameau de Rigal Haut. Le substrat géologique se compose de calcaires marneux du Kimméridgien supérieur, surmontés par des alluvions et des colluvions.

Dans le fond de la combe, où les sols sont généralement peu profonds, un paysage bocager de prairies uniformise aujourd'hui cet espace de polyculture traditionnelle. Seules les pentes trop fortes des coteaux sont boisées. La végétation est ici essentiellement composée de genévriers, de chênes et de buissons d'épineux.

La reconnaissance de structures funéraires dans un fond de vallon pouvait apporter des données nouvelles pour la compréhension et le fonctionnement des sociétés protohistoriques de la bordure sud-ouest du Massif Central, surtout perçues jusqu'à présent dans le département du Lot par les fouilles de tumulus, localisés sur les plateaux calcaires, et par les occupations de grottes sépulcrales ou non<sup>3</sup>.

Avant notre intervention sur le terrain, les tertres étaient recouverts par une importante couche de colluvions historiques, accumulés dans le fond du vallon suite aux labours des terrasses situées en pied de versant de part et d'autre de la vallée<sup>4</sup>. Aucune structure funéraire n'était donc visible en surface.

Les différentes opérations archéologiques ont révélé une importante nécropole à incinération, édifiée entre le second quart du VI<sup>e</sup> et la fin du V<sup>e</sup> s. a.C., qui se développe, du nord vers le sud, au pied de la rupture de pente du versant sud-ouest du vallon. Vingt-huit structures funéraires ont été identifiées à ce jour. Bien que son extension précise ne nous soit pas encore connue, il est maintenant acquis que ce complexe funéraire se poursuit de part et d'autre des espaces explorés (fig. 2).

1- Beausoleil *et al.* 2000 ; Beausoleil & Gros 2002a.

2- Beausoleil & Gros 2002b ; Beausoleil 2003.

3- Beausoleil & Gros 2000 ; Lambert *et al.* 2000.

4- Un texte du XVIII<sup>e</sup> siècle, cité par J.-M. Moriceau (Moriceau 2002, 89-90), relate que suite à des défrichements des coteaux du bas Quercy, des pluies torrentielles emportaient "la surface qui composait la meilleure terre" des versants. Les destructions environnementales générées par les défrichements, conjugués à des événements climatiques (fortes précipitations observées au "petit âge glaciaire" par exemple), expliquent l'accumulation importante des colluvions historiques dans le fond de la Combe.

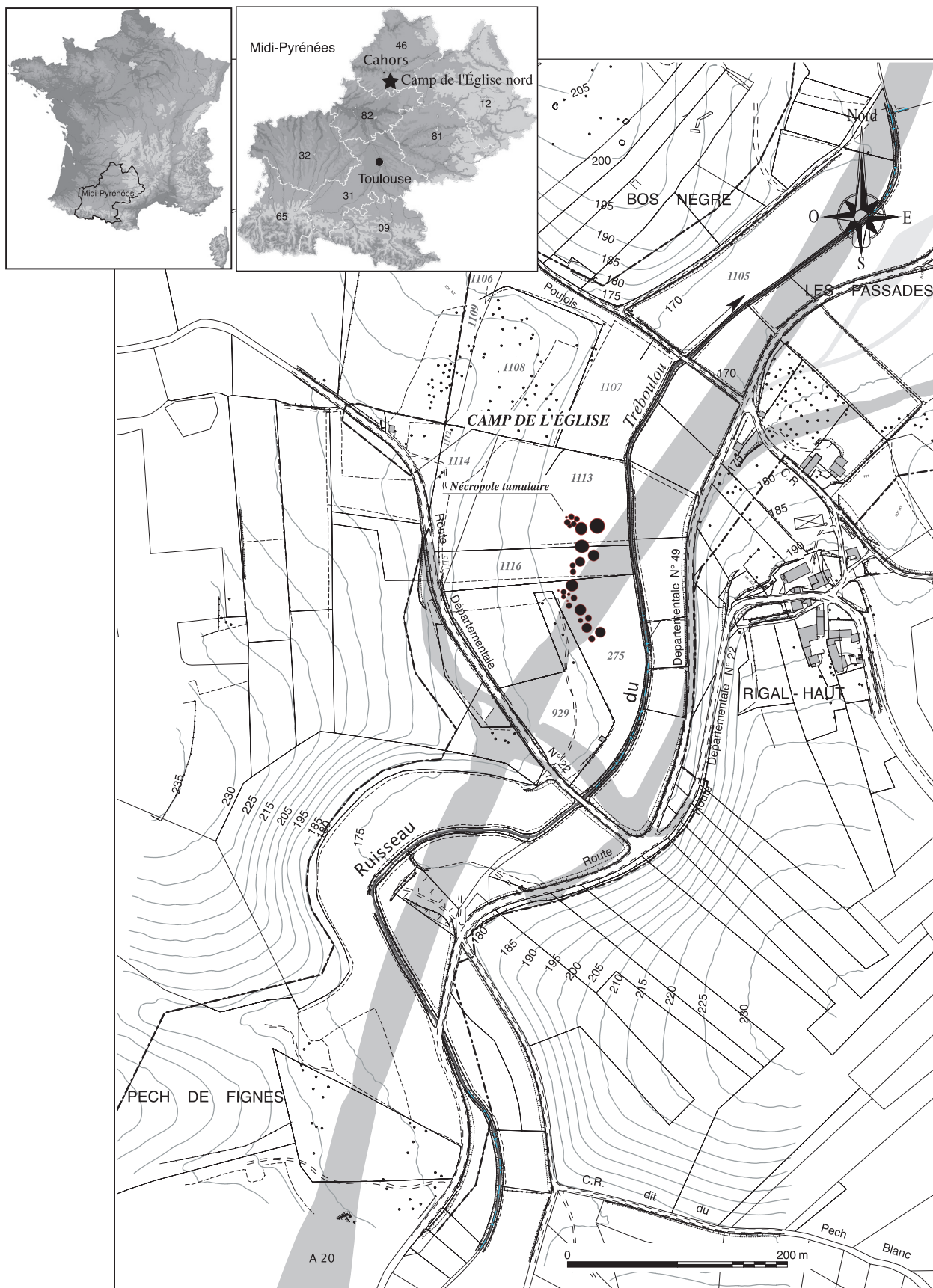


Fig. 1. Localisation de la nécropole tumulaire du Camp de l'Église nord (infographie : J.-M. Beausoleil).

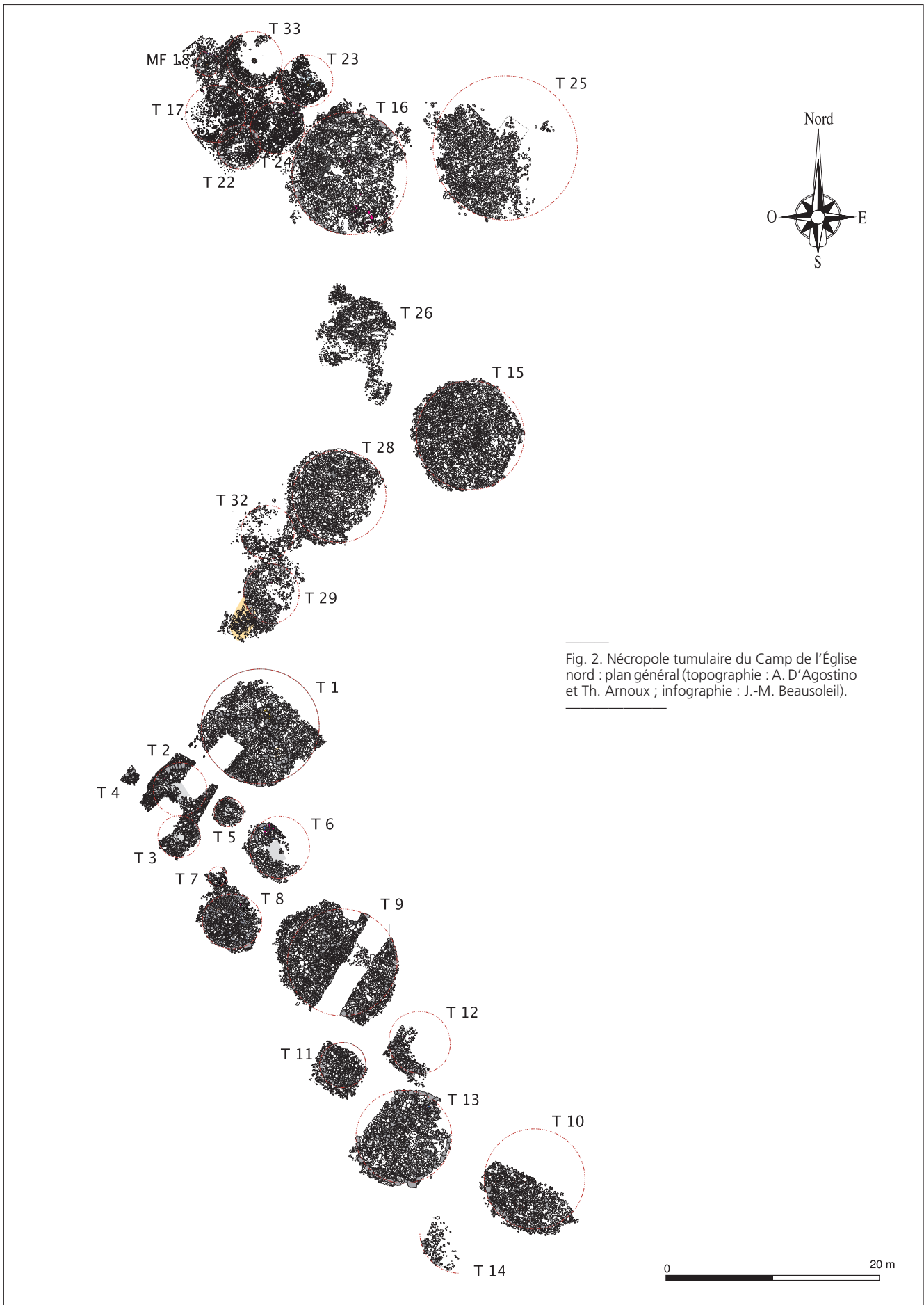


Fig. 2. Nécropole tumulaire du Camp de l'Église nord : plan général (topographie : A. D'Agostino et Th. Arnoux ; infographie : J.-M. Beausoleil).

Ces édifices, aménagés sur un niveau de cailloutis installé dans le sens de la pente, sont conservés sous une couche de limons argileux brun, qui varient entre 1,50 m au nord-nord-ouest et 0,35 m au sud-est. Cette différence notable dans l'accumulation des matériaux est due à la déclivité du versant, la pente de celui-ci étant beaucoup plus forte au nord-ouest qu'au sud-est du site. La sédimentation du vallon s'est donc effectuée de façon très inégale d'un bout à l'autre de cette petite vallée. La présence de dépôts colluviés en surface des tertres pouvait laisser présager d'une bonne conservation des monuments. Cette première impression ne correspondait cependant pas à la réalité du terrain. Les décapages effectués en surface des tertres de pierres révélèrent en effet que ces derniers avaient été arasés par les labours anciens et récents. Qui plus est, ces tertres avaient été partiellement déstructurés, très souvent dans la partie basse de la pente, par les travaux aratoires.

### 3. L'ARCHITECTURE DES MONUMENTS

#### 3.1. L'architecture externe

Cette nécropole a livré des structures de pierres très originales. Ordre et constance caractérisent l'aménagement de l'architecture externe des tertres. D'une manière générale, les édifices fouillés sont délimités par un parement circulaire et peuvent être définis comme des structures simples. Par contre, l'accollement des tertres 17 et 24 au tumulus 22, caractérise les tumulus complexes. Ce type de structure s'apparente étroitement aux tumulus à structures adossées mises en évidence dans la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne)<sup>5</sup>.

Les matériaux calcaires utilisés pour la construction des bordures parementées ont été prélevés localement. Ces éléments ont été soigneusement sélectionnés et déposés sur un horizon de cailloutis calcaires préalablement nivelé. Il s'agit généralement de dalles calcaires, non taillées, et de plus grandes dimensions que les éléments lithiques utilisés pour la construction de la chape tumulaire.

La tranche la plus rectiligne de ces dalles est généralement exposée en parement.

Un amoncellement de blocs calcaires, non calibrés et noyés dans un sédiment argilo-limoneux brun, recouvre souvent les tertres. Cette carapace protectrice scelle fréquemment le dépôt funéraire (T. 1, 2, 8, 9, 11, 13, 15, 16, 17, 19, 24, 25, 26, 28 et 29). Le diamètre des monuments varie entre 1,90 m (T. 7) et 13,50 m (T. 25), le diamètre moyen étant proche de 7 m pour 24 tertres. La hauteur conservée des parements n'est pas particulièrement imposante, mais leur état de conservation varie d'une structure à l'autre. L'élévation de ces structures est en moyenne de 0,15 m, la hauteur maximum étant de 0,40 m (T. 9 et 28).

##### 3.1.1. Le caractère symbolique de l'architecture externe

Dans le cadre de la fouille de tumulus, il n'est pas vain de constater que nous sommes en présence de monuments circulaires qui se présentent généralement sous la forme d'une calotte sphérique ou subhémisphérique. Le caractère intentionnel des tertres est affirmé avec leur ceinture périphérique bien agencée. Des dispositifs semblables sont fréquemment signalés dans les tertres du Sud-Ouest et du Sud de la France<sup>6</sup>. Si les bordures de pierres servent à assurer la cohésion de l'ensemble des structures, elles sont également destinées à être vues – la couronne imposante du T. 9 en est l'exemple le plus significatif. Une motivation symbolique a très certainement présidé à leur élaboration. La figure géométrique (cercle), matérialisée par les couronnes de pierres calcaires, inscrite dans l'architecture des tertres semble avoir son importance. Dans les sociétés traditionnelles, le cercle est souvent considéré comme la représentation du cosmos. Lorsque l'on étudie l'histoire des religions l'on s'aperçoit que de nombreux monuments à vocation cultuelle et/ou funéraire témoignent de cet intérêt. La délimitation de l'espace (cultuel et/ou funéraire) par un cercle ou une clôture affirme la sacralité des lieux. L'espace clos a pour fonction de préserver le monument de toute profanation extérieure et de signifier le caractère sacré de l'édifice<sup>7</sup>.

5- Pajot 2000, 149.

6- Mohen 1980, 111-161 ; Dedet 1992, 128-151.

7- Beausoleil & Gros 2000.

### 3.2. L'architecture interne

Les structures internes des tertres n'ont que très rarement fait l'objet de descriptions approfondies. Depuis le XIX<sup>e</sup> s., la plupart des fouilleurs se sont bien souvent limités à des renseignements globalisants pour l'ensemble d'une région. Les recherches récentes ont partiellement remédié à cette lacune. Les relations de fouilles fournissent désormais des indications plus précises. Ainsi, de nouvelles études réalisées sur les nécropoles tumulaires protohistoriques du Sud et du Sud-Ouest de la France ont permis de dresser un inventaire détaillé des éléments architecturaux notables et de montrer la diversité architecturale utilisée dans le mode de construction des tertres<sup>8</sup>. Le but à atteindre est précisément de comprendre les pratiques de l'organisation de l'espace et de retrouver la signification de ces aménagements. L'agencement architectural des tertres matérialiserait des rituels précis et savamment codifiés. Toutefois, l'analyse des tumulus est rendue encore plus difficile dès l'instant que les structures se trouvent modifiées par rapport à leur état d'origine. De même, la conservation partielle des éléments architecturaux empêche de connaître au mieux leur destination primitive.

Avant de dresser un inventaire détaillé des éléments architecturaux notables rencontrés dans la masse des monuments, il convient de s'attarder un instant sur les éléments constituant l'armature des édifices. Les grandes dalles calcaires disposées en position oblique autour des dépôts centraux et à la base des tertres 1, 9, 10, 13, 15, 16, 17, 19, 24, 28 et 29 jouent incontestablement un rôle de raidisseurs internes destinés à assurer la cohésion de l'ensemble. Ce dispositif se rencontre fréquemment dans les tertres d'un diamètre supérieur à 9 m<sup>9</sup>. Pour les tertres de plus petites dimensions, le remplissage est réalisé à l'aide de blocs ou de dalles calcaires posés à plat mêlés à un sédiment argilo-limoneux brun.

#### 3.2.1. La nature et l'origine des éléments lithiques utilisés dans les tumulus (Th. Pélissié)

L'immense majorité des éléments lithiques utilisés pour l'édification des monuments funéraires est d'origine strictement locale. Il s'agit de fragments rocheux de toutes tailles de calcaires micritiques bioturbés directement puisés dans le substrat.

Quelques éléments décimétriques s'individualisent par contre nettement. Il s'agit de calcaires grumeleux blancs, relativement durs et présentant de nombreuses tubulures correspondant aux moulages de tiges de roseaux. Ce faciès caractérise les "Calcaires lacustres de Lalbenque", formation typique du Quercy Blanc attribué à l'Oligocène<sup>10</sup>. Cet ensemble affleure à seulement 500 m à l'ouest et à 1 km au sud-est du Camp de l'Église nord.

#### 3.2.2. Les calcaires intrusifs et les meules

La présence de calcaires lacustres de Lalbenque, disposés dans la masse, en bordure des coffrages des dépôts centraux et en périphérie des tertres (T. 1, 2, 16, 25, 26, 28 et 32) ne saurait être accidentelle. Comme l'a démontré Thierry Pélissié<sup>11</sup>, ces blocs se rencontrent dans l'environnement proche du site. Ainsi est mis en évidence le déplacement sur une courte distance de quelques éléments constitutifs des tumulus. Ces éléments, amenés intentionnellement, pourraient refléter quelques pratiques particulières et même jouer un rôle de marqueur de l'espace.

Par ailleurs, on signalera la présence d'un dispositif de blocs calcaires exogènes, orienté plein ouest, retrouvé dans le remplissage du tertre 16, entre les structures rayonnantes 6 et 7. Ce dernier semble fermer le passage vers la tombe, tout comme le parement interne de dalles calcaires disposé en limite de la couronne. Quant au bloc massif de calcaire exogène retrouvé en surface et au centre du tumulus 28, il a pu être utilisé comme stèle funéraire. Cet élément distinctif pouvait marquer l'emplacement de la tombe, et jouer un rôle signalétique pour les vivants. Enfin, on mentionnera également la présence de quelques fragments de meules

8- Pajot 1975 et 2000 ; Gasco 1984 ; Dedet 1992 et 2001 ; Girault 1992 ; Gruat 2000.

9- Seuls les tertres 17, 24 et 29 possèdent un diamètre inférieur à 9 m.

10- Astruc & Pélissié 1988.

11- Beausoleil *et al.* 2001, 201.

retrouvées dans les tertres 9, 10, 16, 26 et 28, leur présence en contexte funéraire n'est pas un fait isolé<sup>12</sup>.

### 3.2.3. Le caractère symbolique de l'architecture interne et les éléments architecturaux notables

La découverte d'éléments architecturaux notables dans les tertres de la nécropole du Camp-de-l'Église nord est de nature à faire évoluer le débat sur les pratiques funéraires et sur le mode de construction des tertres, mis en œuvre au sein de cet espace.

### 3.2.4. Les éléments architecturaux rayonnants

Certains tumulus sont structurés comme une roue de char. Des éléments architecturaux rayonnants ont en effet été identifiés dans 11 tertres (tertres 1, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 19, 25, 26 et 29), dont 8 d'entre eux ont un diamètre supérieur à 9 m (tertres 1, 9, 10, 13, 15, 16, 19 et 25). Les structures observables à la base des monuments, ont été reconnues à partir du centre des tertres. Compte tenu de l'état de conservation des tumulus, il n'est pas évident que ces constructions aient été visibles en surface. Les structures radiaires sont fréquemment disposées aux angles des dépôts centraux (tertres 1, 8, 9, 13, 16, 19, 25 et 29). Pour les monuments les mieux conservés comme les tertres 16 et 19, 9 rayons convergent vers le dépôt central.

Dans le Sud-Ouest, ce type de construction a été jusqu'à ce jour peu remarqué dans les tertres du premier âge du Fer. Seul le tumulus L 10 du Plateau de Ger à Ossun (Hautes-Pyrénées), fouillé par le Général Pothier à la fin du XIX<sup>e</sup> s., aurait possédé des petits "murets" rayonnants dans son architecture interne<sup>13</sup>. En région Centre, dans le tumulus 18 des Champs de Couy à Saint-Denis-de-Palin (Cher), l'existence d'éléments rayonnants a également été notée<sup>14</sup>. Ce monument présentait onze épines ou murettes rayonnantes de 2 à 7 m de longueur, orientées du nord-est au nord-ouest. D'après les auteurs de la fouille, certaines d'entre elles étaient

visibles après le décapage de l'appareil superficiel. Ce monument est daté de LT A ancienne<sup>15</sup>. Enfin, dans le tumulus Hallstien de Tormancy dans l'Yonne, partiellement fouillé dans les années 1930, furent mis en évidence deux murs rayonnants, orientés l'un vers le nord-est et l'autre vers le nord-ouest<sup>16</sup>. La disposition de ces éléments architecturaux est, selon le fouilleur, comparable aux rayons d'une roue solaire. À en croire le relevé dressé par ce dernier, la bordure externe du monument aurait été pourvue d'un aménagement précédé d'un fossé au sud-est. Ce passage ménagé dans la couronne externe pourrait correspondre à l'entrée du tumulus.

La raison d'être des structures rayonnantes est encore difficile à cerner précisément, même si quelques idées se font jour dès à présent. Nous attendons toutefois d'avoir une vision exhaustive du site pour formuler des hypothèses. Ces dispositifs architecturaux renvoient par ailleurs à une symbolique forte, thème sacré et maintes fois exprimés dans l'art des âges des métaux : l'emblème de la roue dite "solaire".

### 3.2.5. Les structures circulaires / fosses

Des petites structures circulaires / fosses, généralement peu profondes, ont été mises en évidence dans la chape ou en bordure des tertres. Ces aménagements étaient présents dans 6 tumulus (tertres 3, 6, 8, 10, 13 et 28). À l'exception des structures des tumulus 6 et 13, qui contenaient chacune 2 tessons dans leur remplissage, les autres fosses étaient dépourvues de tout objet. La fonction de ces structures pose problème. S'agit-il de fosses à offrandes, qui auraient contenu des dépôts périssables (fleurs, liquides ou denrées alimentaires) ou de structures où prenait place un poteau en bois ? L'agencement des blocs calcaires en surface des trous évoquerait un dispositif de calage de poteau. Il est possible que ces tertres aient été surmontés ici par une superstructure en bois, qui aurait joué un rôle signalétique dans le paysage (une oriflamme ou un trophée ?).

12- Un premier inventaire des meules retrouvées en contexte funéraire a été réalisé dans le cadre de notre DFS (cf. Beausoleil & Gros 2002a, 132).

13- Pothier 1900, 76-78, fig. 26 ; Mohen, *op. cit.*, 302.

14- Favière *et al.* 1964, 228, fig. 2.

15- Milcent 2004, 492-496.

16- Corot 1930, 528-531, fig. 1.



### 3.2.6. Le coffre / puits du tumulus 9

Un dispositif particulier, de forme circulaire en plan, était construit à l'aplomb de la tombe en fosse du tumulus 9. Cette construction, d'un diamètre externe de 0,80 m et de 0,40 m de haut est disposée sur le côté nord de la structure d'entourage du dépôt funéraire. Elle est constituée de blocs calcaires de 0,20 à 0,40 m d'arête, et possède un profil légèrement tronconique. Son remplissage est formé d'un sédiment argilo-limoneux brun et de cailloutis. Deux tessons prenaient place dans le comblement. La base du coffre, qui coiffait une partie du mobilier, reposait en bordure de la fosse funéraire creusée dans un sédiment argilo-limoneux brun jaune. La structure, visible en surface, mettait en communication la profondeur du tumulus.

Des dispositifs semblables, visibles depuis la surface mais en marge des régions sépulcrales, sont mentionnés dans les tertres 1 et 4 du Sadoulet à Pompignan, et de Peyraube 6 à Lamelouze dans le Gard<sup>17</sup>. Le coffre/puits mis en évidence en surface du dépôt sépulcral du tumulus 9 a pu être utilisé à des fins cultuelles. La relation établie entre ce dispositif et la sépulture en fosse pouvait favoriser les communications entre le monde des vivants et le monde des morts. Cette construction pourrait être liée à un éventuel culte des morts.

Ce type de construction se rapprocherait des conduits à libation découverts sur le site du chantier de la Bourse à Marseille, et datés du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>18</sup>. La pratique de la nécromancie est signalée par Nicandre de Colophon dans la Gaule du III<sup>e</sup> s. a.C. Cet auteur rapporte que "Les Celtes ont pour habitude de passer la nuit près des tombes de leur héros afin d'en recueillir les conseils en songe"<sup>19</sup>. Les héros ou les êtres divinisés pouvaient jouer le rôle de trait d'union entre les hommes et les dieux. De telles pratiques sont également attestées dans l'Antiquité classique au Proche Orient, en Grèce et dans le monde romain<sup>20</sup>. L'officiant tentait de s'attirer les faveurs et les recommandations du défunt et/ou de puissances divines. Les pratiques cérémonielles s'accompa-

gnaient de libations et de sacrifices comme en font références les textes des auteurs antiques<sup>21</sup>.

### 3.2.7. Les dispositifs de signalisation

Des éléments de signalisation ont été rencontrés dans les tumulus 1 et en bordure du monument funéraire 18. Dans le tumulus 1 plusieurs blocs calcaires exogènes étaient placés de chant et à différents endroits dans l'architecture interne du tertre. Deux pierres brutes non taillées, et de dimensions relativement imposantes, dressées à la manière d'une stèle, étaient disposées pour l'une à l'intérieur du dépôt funéraire et pour l'autre en limite de la structure d'entourage de l'aire sépulcrale. Les stèles anépigraphes, souvent signalées en bordure ou en surface des dépôts sépulcraux dans les monuments du Sud de la France doivent être considérées comme des indicateurs destinés aux vivants<sup>22</sup>. Ces structures de désignation pourraient toutefois recouvrir d'autres significations. Quant aux autres blocs plantés verticalement, et nettement fichés en terre, retrouvés dans la masse ou en bordure des tertres, ils pouvaient constituer une référence immuable pour les vivants.

## 3.3. Les sépultures

### 3.3.1. Formes des structures d'entourage des tombes

À l'exception des sépultures des tumulus 7 et 9, qui présentent une structure d'entourage circulaire en plan, la forme des entourages des tombes (1, 2, 3, 5, 8, 11, 13, 15, 16, 17, 19, 22, 23, 24, 28, 29 et 32) est relativement uniforme mais de tailles variables. De forme sensiblement carrée ou rectangulaire, elles possèdent des dimensions externes comprises entre 1,30 m et 3 m de longueur et entre 1,10 m et 2,90 m de largeur. Le faible effectif de structures mesurables n'autorise en l'état actuel des données aucune conclusion pertinente. Tout au plus pouvons-nous observer que les dimensions de ces structures varient généralement en fonction du diamètre du monument. Les dimensions de la structure

17- Gasco 1980 et 1984 ; Dedet & Gauthey 1994.

18- Bertucchi 1992, 133, fig. 12 et 13.

19- Texte cité par Dedet & Gauthey *op. cit.*, 123.

20- Guirand & Schmidt 1998.

21- Brunaux 1996.

22- Duday 1994, 11-12.

d'entourage de la tombe 2 font toutefois figure d'exception : 2,20 m x 1,60 m pour un diamètre du tertre de 4,95 m. Parmi les structures attestées, sept restent de plan indéterminé : tombes 6, 10, 12, 14, 25, 26, 33 et 4 qui a été incomplètement fouillé. Les dalles calcaires matérialisant les limites de ces structures reposent à plat sur la couche de cailloutis calcaire. La hauteur moyenne conservée de ces dispositifs, parfois constitués de dalles empilées à plat, est de 0,10 - 0,15 m environ ; Dans ce contexte, la hauteur maximum préservée de la structure d'entourage de la tombe du tumulus 9 - cette bordure parementée atteint 0,40 m - reste exceptionnelle.

### 3.3.2. Systèmes de couvertures des tombes et phénomènes taphonomiques

La partie supérieure des tombes est généralement formée de dalles disposées horizontalement et séparées par des interstices de terre limoneuse brune qui inclut quelques cailloutis calcaires (tombes 1, 8, 9, 11, 13, 15, 16, 24, 25 et 28). Ces vestiges, conservés en règle générale sur une ou deux épaisseurs de matériaux calcaires, à l'exception des tombes des tertres 9 et 28, qui étaient recouvertes par une chape tumulaire imposante, apparaissent immédiatement au-dessus du dépôt funéraire. L'affaissement des éléments calcaires sur ces dépôts funéraires, comme en témoignent l'écrasement et le basculement des céramiques dans les sépultures (tombes 1, 2, 3, 6, 8, 9, 11, 16, 25, 26, 28 et 32), invite à s'interroger sur l'existence d'armatures de soutien en matériaux périssables (toile ou bois).

Quelques éléments viennent à l'appui de cette hypothèse : les clous découverts dans les tombes 11, 15 et 25 ont en effet pu servir de système d'attache à des planches en bois ou à d'autres supports périssables. Les phénomènes taphonomiques observés - les basculements des dalles sur l'intérieur des coffrages et des céramiques dans les tombes 9, 11, 16, 25 et 26 par exemple - militent également en faveur d'espaces vides lors de la fermeture des sépultures des tertres 1, 2, 6, 8, 9, 11, 13, 16, 25, 26, 28 et 32. Qui plus est, l'affaissement des dalles calcaires du dispositif de couverture nettement visible en surface des sépultures (tombes 11 et 15) ou en coupe (tombe 28) ne présente aucune équivoque

à ce sujet. On se trouve ici en présence d'espaces colmatés différenciés<sup>23</sup>.

Tout aussi normalement, on doit s'interroger sur l'absence d'un dispositif de couverture en pierres en surface du mobilier des tombes 3, 5, 22 et peut-être aussi 32<sup>24</sup>. S'agit-il d'un problème lié à la conservation différentielle des matériaux de la surface des tertres ? Ou doit-on voir dans cette absence, le témoignage d'une pratique post-sépulcrale, l'accès à la sépulture étant de fait facilité ? Si l'on s'en tient à cette dernière hypothèse, une réouverture des sépultures à certaines époques de l'année peut être également envisagée (culte des morts). Une simple couverture en matériaux périssables pouvait fermer les sépultures.

### 3.3.3. Organisation des tombes

Dans les monuments, l'espace consacré aux dépôts funéraires est systématiquement effectué au centre du tertre, soit sur une surface plane, peut-être préalablement nivelée ou aménagée pour la circonstance, soit sur une surface légèrement surcreusée (tombes 11 et 32), soit dans une fosse, de forme circulaire, peu profonde (tombe 33). Des fosses, dont la profondeur était proche de 0,30 m, ont été observées dans les tertres 9 et 28. Ce type d'aménagement était peut-être destiné à rapprocher le défunt des forces chtoniennes.

Les ossements humains brûlés découverts dans les sépultures sont souvent associés à des vestiges mobiliers, dont l'importance, tant qualitative que quantitative, varie d'une tombe à l'autre, comme cela est attesté dans la nécropole du Frau à Cazals<sup>25</sup>. Certains défunts ont droit à un matériel abondant (tombes 1, 8, 9, 11, 12, 13, 16, 25 et 26), et de qualité. Tous à l'évidence ne bénéficient pas du même accompagnement. Les différences observées dans la qualité et la quantité du mobilier d'accompagnement sont-elles révélatrices du statut social du défunt ?

La surface occupée par le mobilier déposé dans la tombe n'utilise pas la totalité de l'espace mis à

23- Duday 1985.

24- Il convient de rappeler que ces sépultures étaient partiellement recouvertes de matériaux calcaires. Il est par ailleurs important de signaler qu'un dispositif de signalisation (stèle) a pu prendre place en limite du dépôt funéraire du tumulus 3 (grosse dalle calcaire) et en surface du tumulus 28 (bloc de calcaire exogène).

25- Pajot 2000, 151-152.

disposition. Ainsi, l'existence d'espaces vides de tout mobilier a été constatée à plusieurs reprises dans les tombes 1, 2, 3, 5, 6, 8, 11, 15, 16, 22, 23, 24, 28, 29 et 32. Ces surfaces, peut-être initialement vides, ont pu accueillir des matières périssables aujourd'hui disparues. Des faits similaires ont été observés dans les tombes des nécropoles plus anciennes du Peyrou à Agde (Hérault)<sup>26</sup>, et du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)<sup>27</sup>.

### 3.3.4. Le mobilier d'accompagnement des dépôts centraux

La répartition du mobilier découvert dans les dépôts autorise plusieurs constats :

Le mobilier céramique peut être harmonieusement regroupé dans des ensembles cohérents. Les vases peuvent être alignés (tombes 8, 11, 16, 19 et 22), disposés en arc de cercle (tombes 1, 3 et 6) ou rassemblés sur une surface donnée (tombes 2, 5, 9, 12, 13, 28 et 32). Seul le vase ossuaire est parfois muni de son couvercle. Les récipients sont exceptionnellement superposés et emboîtés comme dans la tombe 19. Le trop mauvais état de conservation des sépultures 10, 14 et 29 ne permet pas de se prononcer sur l'agencement du mobilier. Pour les sépultures 23, 25 et 26 quelques vases d'accompagnement sont disposés autour ou à proximité des ossuaires. L'on notera également que les sépultures 17, 23, 25, 26 et 28 contiennent peu de vases, alors que les tombes 7, 15, 24 et 33 en sont totalement dépourvues.

L'état de conservation de ces récipients varie considérablement d'une tombe à l'autre. Des tessons disparates, en quantité plus ou moins variable, accompagnent fréquemment les vases. On observera que cette production, surtout constituée de vases fermés, ignore presque les vases de grande taille. Les gobelets, suivis des "petites urnes", sont nettement prédominants dans les tombes et composent l'essentiel de la série<sup>28</sup>. Ces vases apparaissent comme des éléments essentiels du viatique et du rituel mis en œuvre au cours d'une des phases de la

cérémonie funèbre. C'est autour de ces récipients que se constitueraient les dépôts. La présence répétitive de ces vases dans les tombes ne saurait être fortuite et peut témoigner d'actes d'oblation. Les offrandes déposées dans les vases auraient contribué à établir une relation entre le monde profane et le monde sacré. Cette zone de contact entre l'homme et le divin, que constituerait symboliquement la tombe, marquerait le caractère sacré de cet espace et des éléments qui le composent.

Les divers types de céramiques rencontrés dans les tombes témoigneraient d'usages différents. Les vases fermés, petites urnes et gobelets, ont pu contenir des aliments (solides ou liquides), alors que certains récipients à pied haut, ont pu être utilisés comme vases à boire ou pour effectuer une libation (vases 25120, 25124, 26168). La position de vases (28 088 a et b), trouvés fragmentés - bris intentionnel - dans le remplissage de la sépulture en fosse de la tombe 28 peut également signaler un rite de libation.

Lors de la fouille des tombes des tertres 17 et 32 nous avons noté que des gobelets avaient été placés à l'envers en surface du dépôt funéraire. La position de ces vases pourrait indiquer qu'il s'agit là du vase à boire personnel du défunt. Des vases déposés, soit couchés horizontalement, soit placés à l'envers en surface des os incinérés, ont été trouvés respectivement dans les nécropoles d'Agde (Hérault) - tombe 75<sup>29</sup> - et d'Augères (Creuse) - tumulus 1, sépulture centrale<sup>30</sup>. Pour A. Nickels et ses collaborateurs, il ne fait aucun doute que le vase à décor excisé de la tombe 75 d'Agde est le vase à boire personnel du défunt, compte tenu de la position et du caractère luxueux du récipient<sup>31</sup>.

Les différents objets métalliques retrouvés dans les sépultures présentent également autant de variétés de constitution et de mode de dépôt. La répartition de ce mobilier dans les sépultures ne

26- Nickels *et al.* 1989.

27- Janin *et al.* 1997, 34 et 75.

28- L'étude du mobilier céramique a été réalisée par A. Lagarrigue (Lagarrigue, in : Beausoleil *et al.* 2001, 121-148 et Beausoleil & Gros 2002a, 81-90).

29- Nickels *et al.*, *op. cit.*, 131.

30- Léger 1988, 74. Le récipient trouvé à l'envers dans la sépulture centrale du tumulus I d'Augères est un vase à décor graphité.

31- Nickels *et al.*, *op. cit.*, 131. Ce type de pratique n'est pas sans rappeler une coutume encore en usage au début des années 1980 dans la commune de Crozant, en Creuse, où le bol du défunt était déposé à l'envers sur le caveau après la mise en terre de ce dernier. Une récente enquête fait par ailleurs état de cette pratique dans les cimetières du nord de la Creuse (cf. Aligros 2005).

paraît pas répondre à un ordre préétabli. L'on remarquera toutefois que les couteaux ne sont pas toujours directement associés aux autres éléments métalliques. Le cas le plus flagrant est exprimé par la répartition du mobilier du tumulus 15, où le couteau a été dissocié volontairement de l'épée, et placé à l'extérieur du dépôt funéraire. Autre exemple, dans le tertre 25, le couteau est séparé de l'épée, et placé en limite du dépôt funéraire. Qui plus est, ces objets sont parfois disposés en marge des vases d'accompagnement (tombes 16, 19, 22, 25, 26, 28 et 32). En revanche, les objets de toilette peuvent être regroupés avec les éléments de parure, sur une petite surface, formant ainsi des lots distincts (tombes 1, 2, 12, 16, 22, 29 et 32). Dans la sépulture 8, les parures, les objets de toilette et utilitaires (perles d'ambre, bracelets en bronze, bracelet en lignite, fibule, aiguille, scalptorium) sont rassemblés dans un même espace. Le mobilier métallique de la sépulture en fosse de la tombe 28, est agencé sur le côté est de la cavité et placé à l'opposé du mobilier céramique.

Les dépôts funéraires peuvent contenir des fragments métalliques en fer ou en alliage cuivreux calcinés ou déformés par la chaleur et quelques fois même réduits à l'état de gouttes de fusion, en quantité parfois importante (tombes 25 et 26 par exemple). Certaines pièces ne portent pas toutefois de trace de passage sur le bûcher funéraire. Les éléments trouvés peuvent être intacts, intacts et brûlés incomplets, incomplets et brûlés, cassés, ployés et peu brûlés, ployés et brisés, brisés et brûlés, ployés et brûlés ou même cassés, ployés et brûlés. Les différents traitements des objets révèlent la diversité des pratiques mises en œuvre lors des funérailles. L'on notera également que les défunts sont souvent brûlés avec les parures et les accessoires de vêtement.

### 3.3.5. Le mobilier des vases cinéraires

Parmi les ossuaires étudiés, sept d'entre eux contiennent du mobilier (tombes 16, 23, 25, 26, 32). La fibule est l'élément le plus fréquent, puisqu'on la retrouve dans les vases cinéraires du tertre 25, associée à quatre annelets en fer, un anneau en fer, un scalptorium brûlé (vase 25122) ; à un scalptorium, une fusaiole, des fragments en fer et deux fibules incomplètes (vase 25130) ; ainsi que dans ceux des tumulus 26 et 32 – un petit fragment en fer avait été

placé dans l'urne de la tombe 32 ; à l'intérieur de l'ossuaire du tertre 16, il s'agit également d'un fragment de fer. Dans l'ossuaire du tertre 23, de nombreux fragments de fibules sont associés à une tige en fer et à deux fragments de deux parures annulaires en alliage cuivreux. Par contre, les ossuaires des tumulus 1, 3, 5, 6, 8, 12, 28 étaient vides de tout mobilier. À deux reprises, des objets métalliques étaient disposés sur le couvercle des vases cinéraires des tombes 25 (vase 25130) et 26 (4 fragments d'alliage cuivreux et une bague en verre).

### 3.3.6. Les modalités de dépôt des restes humains dans les dépôts centraux

L'utilisation d'un ossuaire, souvent pourvu d'un couvercle, comme réceptacle des os incinérés est un caractère commun à 12 tumulus fouillés<sup>32</sup> (tombes 1, 3, 5, 6, 8, 12, 16, 23, 25, 26, 28 et 32). Les vases cinéraires occupent une situation excentrée à l'intérieur de chaque dépôt. Le tumulus 25 offre un cas de figure différent. Son dépôt sépulcral conservé semble s'organiser en deux groupes distincts, chacun autour d'un vase cinéraire : au nord-est, autour du vase 25130, et au sud, à partir de l'ossuaire 25122. Cette particularité permettrait de qualifier le tumulus 25 de sépulture double, mais l'étude anthropologique n'a révélé aucune incompatibilité entre les différents lots d'ossements. Le dépôt du tumulus 28 se caractérise par ses deux urnes funéraires se côtoyant au sein de la fosse centrale, mais ici encore, les restes incinérés semblent appartenir à un seul individu. Les ossuaires ne contiennent jamais de charbons, ni de cendres, sauf dans le cas du vase cinéraire de la tombe 5, où une petite quantité de charbons était présente.

Dans les tombes, des vases d'accompagnement recelaient également des petites quantités d'ossements humains. Doit-on les assimiler à des ossuaires ou leur conférer un statut initial, au même titre que les os épars déversés autour des vases et/ou dans la chape des monuments ? Il est impossible de répondre, l'intention initiale étant un paramètre inconnu.

32- L'étude anthropologique des monuments 17, 18, 22 et 24 n'a pas été encore réalisée.

Enfin, les tumulus 28 et 33 offrent un cas particulier dans notre échantillon de tumulus, puisqu'une grande partie des ossements brûlés a été disséminée, avec un sédiment noir ou gris comportant des charbons, sur toute la profondeur des fosses centrales.

On relèvera que pour la tombe centrale du tumulus 15 tous les os humains sont directement associés à l'ensemble du mobilier funéraire. De plus, on signalera que d'infimes quantités d'os humains ont été fréquemment versées autour des vases d'accompagnement (tombes 3, 5, 6, 9, 10, 13, 16, 22, 23, 25, 26 et 32), à la base des monuments (tertres 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 26, 29 et 33), ainsi que dans la chape tumulaire (tertres 16, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 28 et 29), soit au-dessus du dépôt central (tombes 13, 16, 28), soit à proximité (tertres 8, 22, 24 et 33), ou au-dessus de l'aire sépulcrale (tertre 2), ou encore autour de celle-ci (tertre 1). Des os humains brûlés ont également été retrouvés en bordure ou à l'extérieur des monuments, au voisinage de la couronne externe (tertres 1, 7, 10, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 28, 29, 32 et 33).

### 3.3.7. Les dons de nourriture : les ossements d'animaux

Les ossements d'animaux présents dans les dépôts funéraires sont regroupés en lots distincts (tombes 1 et 15) ou rassemblés dans la zone centrale des tombes (tombes 9, 10, 25, 26 et 32). Il s'agit de fragments osseux brûlés et non brûlés appartenant à des suidés (tombes 1, 9, 10, 15, 25 et 26) ou à des caprinés (tombes 15 et 26). Des fragments osseux indéterminés ont également été retrouvés dans les tombes des tertres 11, 12, 13 et 32. Ces restes peuvent être considérés comme des offrandes à caractère alimentaire offertes au défunt comme l'a fort justement souligné H. Martin<sup>33</sup>. En revanche, la présence de restes d'animaux - portions de diaphyse de métatarse de bœuf - à l'extérieur du tumulus 25, trouvés non loin d'une céramique pourrait être liée à un culte des morts et exprimer un sacrifice commémoratif en l'honneur du défunt. Le sacrifice d'un animal devait servir à nourrir les ancêtres et les

dieux et à établir une solidarité entre le monde des vivants et celui des puissances divines. Par réciprocité, les hommes pouvaient attendre d'eux (héros ou demi-dieu et divinités), interventions et protections diverses.

### 3.4. Les aires sépulcrales et les modalités de dépôt des restes humains

Les aires sépulcrales sont présentes dans 14 tumulus (tertres 1, 2, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 26 et 29). Elles occupent une superficie qui varie entre 1 m<sup>2</sup> (tertre 8) et 5 m<sup>2</sup> environ (tertre 6), et se matérialise par la présence de cailloux portant les stigmates d'un feu côtoyant des calcaires non brûlés. À ces pierres sont mêlés des os humains incinérés, disséminés dans une faible épaisseur de sédiment (de 5 à 8 cm). L'aire sépulcrale, distincte du dispositif central et indépendante de l'essentiel du mobilier funéraire, est le mode d'accueil unique des restes osseux humains des tertres 2, 7, 9, 11 et 13, et peut-être du tertre 14, mais sa conservation partielle ne permet pas de l'affirmer. Les os sont amalgamés au sédiment, aux charbons et au mobilier ; cependant, la partie centrale du dépôt du tumulus 12 apparaît comme rassemblée, peut-être à l'aide d'un contenant en matière périssable ?

La majorité des aires sépulcrales occupent un espace ménagé contre le dépôt central (tertres 2, 6, 8, 9, 11, 12, 14 et 29) ; par contre, pour 5 dépôts (tertres 1, 13, 16, 19 et 26) une distance de 1 à 3 m les sépare du dépôt central. Quant à leur situation dans le tumulus, elle reste extrêmement variable : 6 dépôts sont localisés dans le quart nord-est (tertres 8, 9, 11, 13, 19, 26), 3 dans le quart sud-est (tertres 1, 14, 16), 3 dans le quart sud-ouest (tertres 2, 12, 29), et 1 dans le quart nord-ouest (tertre 6). Du point de vue architectural, certaines aires sépulcrales se singularisent par la présence d'une structure d'entourage matérialisant le dépôt (tertres 1, 6, 12, 16, 19 et 26). Le dépôt du tertre 7, également délimité par une ceinture de pierres, fait figure d'exception, puisqu'il est dissocié de toute structure centrale, et constitue à lui seul une unité apparemment indépendante. Pour les autres tertres, les limites des aires sépulcrales sont floues et ne sont signalées que par la différence de teinte du sédiment (tertres 2, 8, 9 et 29), plus ou moins foncé, et/ou par l'épandage d'ossements (tertres 13, 14, 11).

33- L'étude zoologique a été effectuée par H. Martin (Martin, in : Beausoleil *et al.* 2001, 163-173 et Beausoleil & Gros 2002a, 103-114).

### 3.4.1. La structure externe au tumulus 29

La structure externe, contiguë au côté sud-ouest de la couronne du tumulus 29, est la seule de ce type qui ait été découverte sur la partie fouillée de la nécropole. Elle occupe une zone large de 2,10 m et longue de 3 m, et est constituée de pierres, parmi lesquelles des os brûlés sont disséminés sur une épaisseur de terre de 5 cm, comportant peu de charbons. Des tessons, deux éléments en alliage cuivreux et un ressort de fibule complétaient le dépôt.

La structure s'apparente étroitement, en raison de la nature de son dépôt, aux aires sépulcrales, malgré la rareté de pierres altérées par le feu, sa superficie (6,3 m<sup>2</sup>), et, bien sûr, sa position externe au monument. Si le caractère funéraire de cette zone est indéniable, sa situation soulève toutefois le problème de son statut par rapport au dispositif central et à l'aire sépulcrale. Considérer cette structure comme une sépulture adjacente indépendante est difficile, puisqu'aucun argument d'ordre anthropologique n'a permis de conclure à la présence de deux individus au sein du tumulus 29.

### 3.4.2. Les aires sépulcrales : dépôts secondaires ou dépôts primaires ?

Ces dépôts soulèvent toutefois un problème relatif à leur nature : incinérations sur place, ou dépôts secondaires ?

Les principales interrogations résident dans :

- la faible quantité de pierres brûlées à la base des dépôts, où elles sont parfois rougies par le feu sur leur face supérieure (tertres 1, 6, 7, 8, 11 et 12), ou même brûlées sur toutes leurs faces (tertres 11, 2), ou encore sur leur face inférieure (tertre 9). Il faut rappeler que ces pierres chauffées côtoient toujours des calcaires non brûlés, et ce, dans toute l'épaisseur du dépôt ;

- l'absence de toute trace de rubéfaction, de cendres et, parfois la rareté des charbons (tertres 1, 2, 12, 16, 19, 26 et 29) ;

- la coloration rouge de la face inférieure de deux pierres de scellement du dépôt du tertre 8 ;

- l'absence d'altération par le feu du pourtour des aires sépulcrales, hormis pour les tertres 9 et 12.

En ce qui concerne les tertres 1, 6, 7 et 19 les couronnes délimitant les dépôts comportent quelques pierres ayant été exposées à une intense chaleur. Leur alternance avec des dalles non brûlées, l'observation des faces altérées<sup>34</sup> excluent qu'elles aient servi pour une incinération *in situ* ; qu'elles proviennent soit du bûcher funéraire, soit d'un foyer d'un autre type, elles ont été réutilisées pour construire la tombe, postérieurement au dépôt<sup>35</sup>.

- la faible superficie occupée par les vestiges au sein du tumulus 8 ;

- le poids des restes osseux recueillis, qui ne correspond pas à celui de la totalité d'un corps incinéré. La fouille des aires sépulcrales à l'aide d'un carroyage a montré que les os sont rassemblés soit en un noyau central, autour duquel les os se raréfient, soit qu'ils sont simplement dispersés, et qu'aucune logique anatomique ne témoigne d'une crémation sur place.

Ces données semblent invalider l'éventualité d'un bûcher, et œuvrent plutôt en faveur de dépôts secondaires constitués avec les vestiges de la crémation, recueillis sur un bûcher situé en un lieu inconnu, triés, sélectionnés, enrichis de mobilier, et déversés dans le périmètre des tumulus. Cependant, la faible densité de charbons, l'absence de cendres et de sole de foyer ou de traces de rubéfaction, l'amalgame de pierres brûlées et non brûlées, la quantité d'os humains et leur dispersion, n'écartent pas l'hypothèse d'un bûcher *in situ*, dressé sur ou au-dessus du sol, mais résultent de manipulations pratiquées postérieurement, et destinées à nettoyer le bûcher et à constituer le dépôt définitif. Cependant, dans l'hypothèse qu'il s'agisse réellement d'aires de crémation, les conditions dans lesquelles le bûcher a évolué (exposition à l'air libre, aux intempéries ?) et les conséquences sur la conservation des traces demeurent des données inconnues, qui handicapent la formulation d'une interprétation définitive.

34- Dans la couronne de l'aire sépulcrale du tertre 7, côté sud, une pierre a chauffé uniquement sur la face orientée vers l'extérieur du dépôt ; dans celle du tertre 1, un cas identique se présente à l'angle sud-ouest.

35- Dans le cas des tertres 1 et 6, la couronne repose sur quelques cailloux brûlés ; des os incinérés et un fragment de bronze gisaient également sous la couronne de l'aire sépulcrale du tertre 1.

### 3.4.3. Le mobilier d'accompagnement des aires sépulcrales

En règle générale, le mobilier n'est pas très abondant et n'est composé que de quelques fragments de céramique et d'un ou plusieurs objets de parure métallique, ayant parfois accompagné le défunt sur le bûcher<sup>36</sup>, son importance est toutefois variable. L'aire sépulcrale du tertre 8 représente le cas extrême avec sa densité conséquente de fragments, en alliage cuivreux ou en fer, passés au feu ; à l'inverse, les dépôts des aires sépulcrales 13, 11, 9, 16, 26 et 29 ont livré peu tessons, et aucun mobilier dans le cas de l'aire sépulcrale du tertre 12 ; la zone externe au tumulus 29 se distingue puisque 51 fragments de céramique et un vase incomplet gisaient aux côtés des ossements. Les tessons sont parfois associés à du mobilier métallique, fragmenté et très souvent brûlé<sup>37</sup>, peu conséquent (tertres 6, 7, 26 et 29) ; l'aire contiguë au tumulus 29 contenait 2 éléments en alliage cuivreux et un ressort brûlé d'une fibule en alliage cuivreux. Par contre, une céramique, une vingtaine de tessons et un anneau en alliage cuivreux ont été recueillis dans l'aire sépulcrale du tertre 19.

### 3.5. Le bûcher du tumulus 19

Comme nous venons de le voir, aucun élément probant ne vient étayer – ou infirmer – l'hypothèse de crémations effectuées *in situ*. Aucune trace de rubéfaction n'est visible à la base des tertres ; des cailloux non brûlés côtoient des pierres altérées par le feu, pierres dont les faces rougies ou bleuies se présentent souvent sans cohérence.

Toutefois, la découverte d'une zone rubéfiée dans le quart sud-ouest du tumulus 19 – indépendante de l'aire sépulcrale – autorise à interpréter cette surface comme un bûcher funéraire. Le sol est ici altéré par la chaleur sur près de 1 m<sup>2</sup> environ. La fouille de cet espace a clairement démontré qu'il avait été rubéfié sur une quinzaine de centimètres de

profondeur. Des altérations discontinues, visibles en surface du sol du tumulus sont la preuve qu'un feu intense a été effectué sur ce secteur. Par ailleurs, ces restes offrent le premier exemple de structure rubéfiée sur le site<sup>38</sup>. Les maigres indices mobiliers, deux tessons et un fragment brûlé de parure annulaire en alliage cuivreux, et la petite quantité d'os humains brûlés (1 g) recueillis en surface de l'aire rubéfiée constitueraient les preuves qu'un individu paré de ces bijoux a été incinéré en ce lieu.

Les données anthropologiques indiquent que ce tertre a accueilli a priori les restes d'un seul individu d'âge adulte<sup>39</sup>. Toutefois, le lien entre ce foyer et les dépôts d'os effectués sur l'aire sépulcrale, dans la couverture du tertre, dans la couronne, à la base du monument et peut-être aussi dans le(s) vase(s) ossuaire(s) de la tombe centrale n'est pas établi<sup>40</sup>.

Rien ne s'oppose néanmoins à ce que la quasi-totalité des os du mort et du mobilier ait été ramassée sur le foyer d'incinération (*ustrinum*), pour être placée dans le(s) vase(s) ossuaire(s) de la tombe centrale, en surface de l'aire sépulcrale, dans la couverture du tertre, dans la couronne et à la base du monument.

Un individu adulte de sexe indéterminé a donc pu être incinéré dans le quart sud-ouest du tertre, paré de ses bijoux en alliage cuivreux. L'hypothèse d'un simple bûcher, situé à proximité immédiate de différents dépôts secondaires – aire sépulcrale, couverture du tertre, couronne, base du tertre et peut-être dans la tombe – peut-être logiquement retenue ici.

La présence de ce probable bûcher au sein du tumulus 19 n'a finalement rien d'étonnant

36- Des pièces métalliques ou des débris de métal (morceaux informes et gouttes de fusion) calcinés et déformés par la chaleur de la crémation ont été retrouvés dans les aires sépulcrales des tumulus 6, 7, 8.

37- Seul un petit anneau, passé au feu, de l'aire du tertre 26 a été trouvé entier.

38- Des lambeaux de terre rubéfiée de couleur orangée ont été observés en marge du dépôt funéraire du tumulus 1. Ce foyer, épais d'une dizaine de centimètres et qui s'étalait sur plus d'un mètre carré, contenait en surface deux tessons, un fragment brûlé de parure annulaire en alliage cuivreux et quelques minuscules esquilles d'os brûlés et des charbons de bois. Cette structure pourrait également correspondre aux restes d'un bûcher funéraire.

39- La détermination de l'âge au décès d'un individu a pu être effectuée à partir des ossements brûlés provenant de l'aire sépulcrale (258,2 g), de la chape tumulaire (1,17 g), de la couronne externe (0,1 g), de la base du monument (1,30 g) et de la zone rubéfiée (1 g). Étude anthropologique réalisée par L. Gros (Beausoleil & Gros 2002b, 36-37).

40- Les vases issues de la tombe centrale de ce monument n'ont pas encore été fouillés.



Fig. 3. Vue du tumulus 19 en fin de fouille (vue prise de l'ouest) (photo : J.-M. Beausoleil).

puisqu'on rencontre fréquemment des structures de ce type dans les tertres à incinération de la fin du premier et du début du second âge du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central. En effet, en Limousin les *bustum*, de plus grandes dimensions, sont souvent remarquablement conservés<sup>41</sup>. Les bûchers tombes avérés semblent par contre beaucoup plus rares à l'intérieur des grandes séries de tumulus des Causses ; pour les Causses aveyronnais, deux cas sont mentionnés, dont un qui se caractérise par un sol rubéfié : à Vialette C - sur le substrat préalablement décapé - et au dolmen de Ronnes, sur la table brisée du mégalithe recouvert ensuite d'un nouveau terre<sup>42</sup>. Toujours en Aveyron, à Séverac-le-Château, la structure funéraire des Fonds, datée du VI<sup>e</sup> s. a.C., a été assimilée à un *bustum*, dont les trous de poteau situés sous la nappe charbonneuse constitueraient les vestiges<sup>43</sup>. Dans les garrigues languedociennes, sur un ensemble de 93 tumulus à incinération, trois tumulus ont livré les traces d'une crémation effectuée *in situ*, se matérialisant par "les traces d'un feu violent", à Serre des Galères 2, "un

grand foyer de 4 m de diamètre" au Frouzet B1 ; la 3<sup>e</sup> incinération de Viols-le-Fort 8 n'est pas décrite<sup>44</sup>. En Quercy, une fouille a mis au jour des incinérations "sur foyer" au sein de trois tumulus de la nécropole du Pech des Cramazous à Calès : os et mobilier sont dispersés dans une nappe charbonneuse dans le cas du tumulus 1 - incinération 1 -, tandis que le vase cinéraire est déposé sur "le foyer de crémation" des tumulus 2 et 8<sup>45</sup>. Cependant, les raisons qui permettent de proposer cette interprétation ne sont pas évoquées. Par contre, plusieurs tumulus de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) offrent le même type de dépôt des os incinérés, recueillis dans une couche charbonneuse répandue sur une petite surface ; ces dépôts ont été interprétés comme des sépultures secondaires, compte tenu de la distribution des résidus de la crémation et de l'absence d'altération du substrat<sup>46</sup>. Enfin, dans le Sud de la France, un bûcher est signalé dans la nécropole du Grand-Bassin II à Mailhac<sup>47</sup>.

41- Beausoleil & Roger 2000, 148-149 ; Beausoleil *et al.* 2002, 168-169 et 179.

42- Gruat 2000, 67.

43- Dedet 2001, 28-33.

44- Les tumulus se trouvent successivement sur les communes de Saint-Geniès-de-Malgoires, de Saint-Martin-de-Londres et de Viols-le-Fort (Dedet 1992, 61, 343, 346 et 371).

45- Roulière-Lambert 2000.

46- Pajot 2000, 152.

47- Janin *et al.* 2002, 119.



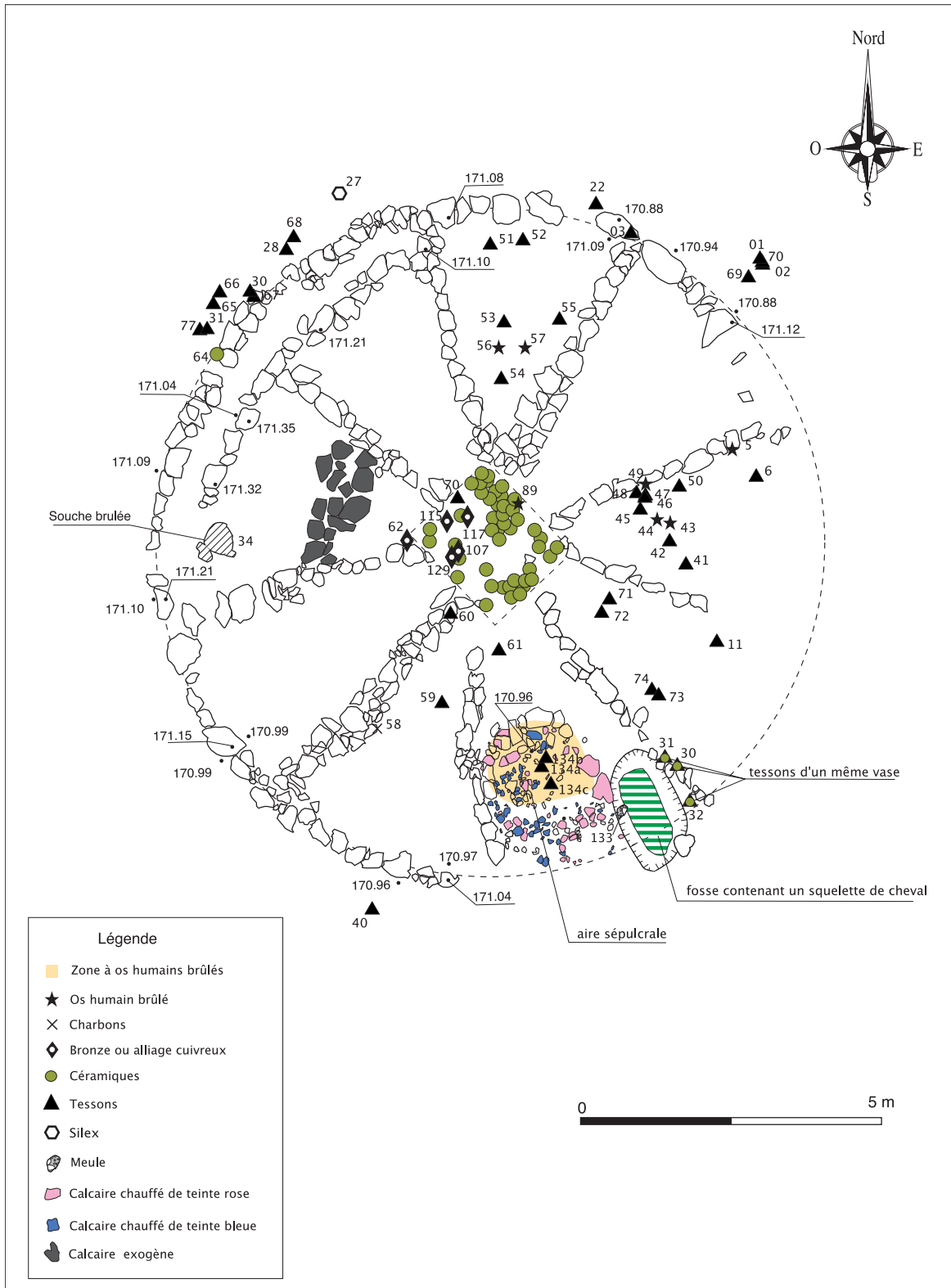


Fig. 4. Plan du tumulus 16 (infographie : J.-M. Beausoleil et Th. Arnoux).

### 3.6. Les dépôts de mobilier découverts dans les tertres

Divers fragments de céramique et d'objets métalliques ont été retrouvés, en quantité très variable, à l'intérieur – en surface, dans la masse et à la base – et à l'extérieur des tertres ; ils pourraient témoigner de pratiques cultuelles. La dispersion et la position stratigraphique de ces restes (bris volontaire et jets de mobilier) marqueraient les étapes des cérémonies funéraires : dépôts post-sépulcraux et/ou de consécration. De tels restes, fréquemment observés dans les tumulus des Causses et du Limousin, seraient fondés sur le concept de la *pars pro toto* (la partie représentant le tout). L'on s'attardera un instant sur les fonds de vases retrouvés en bordure des tertres 6, 10, 11, 16, 19, 25 et 32 ou en surface des tumulus 26 et 29. Ces récipients, qui pouvaient être disposés à l'origine en surface de la couronne ou en surface du tertre, ont pu accueillir des offrandes végétales (fleurs) ou alimentaires destinées à honorer la mémoire des défunts. Ils ont pu servir également à effectuer des libations.

Le petit bracelet en bronze et une fibule en fer découverts respectivement en surface du remplissage des tombes 8 et 13 pourraient être liés à un culte des morts – offrandes –, comme cela a déjà été constaté dans quelques sépultures languedociennes<sup>48</sup>. L'épée ployée découverte en surface du tertre 28 à l'aplomb de la tombe en fosse constitue un dépôt intentionnel post-sépulcral.

### 3.7. Des dépôts symboliques : les chevaux des tumulus 9 et 16

L'expression des mœurs religieuses est encore symboliquement traduite par l'ensevelissement d'équidés dans les tertres 9 et 16<sup>49</sup> (fig. 4 et 5). Cet animal de prestige, déjà reconnu dans les tumulus 1 et 7 de la nécropole du Frau à Cazals<sup>50</sup>, est rarement signalé dans les tombes du Sud-Ouest et du Sud-Est de la France<sup>51</sup>. Outre le fait que cet animal peut être considéré ici comme la monture du défunt, dans la mesure où l'équipement suggère que nous avons affaire à un cavalier, sa présence dans le monument renvoie à une symbolique forte. Dans la mythologie,



Fig. 5. Squelette de cheval inhumé dans une fosse du tumulus 16 (vue prise du sud) (photo : J.-M. Beausoleil).

48- Dedet 1992, 273-276 ; Janin 1994.

49- L'étude archéozoologique des chevaux a été réalisée par H. Martin (Martin *op. cit.*).

50- Pajot *op. cit.*, 153.

51- Boudet 1990 ; Dedet 2000, 150-151.

le cheval est celui qui permet les voyages et les plus lointains déplacements. Il mènerait symboliquement le mort dans l'au-delà. La présence de chevaux dans ces monuments témoignerait de l'importance des défunts.

#### 4. UNE STRUCTURE ORIGINALE : LE MONUMENT FUNÉRAIRE 18

Implanté dans la partie septentrionale de la nécropole, ce petit monument épouse une forme dite "en écuillon" dont les côtés sont orientés grossièrement suivant les points cardinaux (fig. 6). La structure d'entourage de cet édifice est intégralement conservée. Elle est constituée de dalles jointives, non calibrées et posées à plat. Une seule assise subsiste. À l'angle nord-ouest de la structure funéraire, se trouve un bloc calcaire, de 0,25 m de large sur 0,30 m de haut, planté de chant (stèle grossière). La tombe, située au centre de l'édifice, est limitée par deux dalles calcaires fichées de chant, au sud et au nord. Ce petit coffre épouse une forme rectangulaire, de 0,65 m sur 1 m environ de dimensions externes. La sépulture renferme, outre de nombreux tessons et des ossements incinérés répartis en surface, dans le comblement et à la base de la tombe, un anneau brûlé en alliage cuivreux, un petit bracelet en alliage cuivreux à enroulements terminaux, deux fragments d'un torque en alliage cuivreux avec fermoir à crochets non décoré, un fragment de parure annulaire en alliage cuivreux à jonc de section rectangulaire, un ressort de fibule brûlé avec spires en alliage cuivreux sur axe en fer. La forme originale et inédite de ce monument, lui confère un statut particulier. Cette structure, qui serait d'après le mobilier recueilli, l'un des plus vieux monuments connus à ce jour au sein de ce complexe funéraire, peut être considérée comme un marqueur, voire même comme un édifice fondateur de la nécropole.

#### 5. ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE : PREMIÈRES DONNÉES

##### 5.1. Température de crémation

Les os brûlés recueillis dans les tertres ont été généralement exposés à une température supérieure à 650°. Toutefois, les témoignages d'une crémation moins poussée – une teinte noire à bleue – sont visibles dans presque tous les dépôts d'ossements, essentiellement sur des fragments de diaphyses et des éléments de la tête (fragments de voûte crânienne, de racines dentaires, et, dans un cas, de mandibule). Il s'agit cependant de très petites quantités d'os.

##### 5.2. Le nombre d'individus

Il apparaît que chaque tumulus ait accueilli les restes d'un seul individu, et ce, malgré la partition des ossements en deux dépôts distincts – ossuaire et aire sépulcrale – au sein des tumulus 1, 6, 8, 12, 16, 19 et 26. Si les dépôts n'ont livré aucune offrande en double, deux sépultures, les tumulus 2 et 8, conjuguent toutefois des objets sexuellement incompatibles, témoignant de la présence de deux individus au sein de chacun des deux monuments. Les tumulus 28 et 32 se présentent *a priori* comme des monuments destinés à un seul individu. Les deux ossuaires disposés au fond de la fosse du tumulus 28, s'ils pouvaient laisser présager du caractère multiple du dépôt, ont livré un lot d'ossements qui paraissent se rattacher à un même sujet. Le tertre 25 offre un cas de figure semblable avec ses deux vases cinéraires, tandis que le tumulus 29 s'est vu adjoindre une zone funéraire externe, mais, ici encore, les ossements de chaque monument se rapportent apparemment à un unique défunt, avec cependant toutes les réserves de rigueur, compte tenu de la conservation partielle des deux tumulus. Le mobilier d'accompagnement du tumulus 32 comprenait des objets *a priori* sexuellement exclusifs, mais aucune incompatibilité au sein des ossements ne plaide dans le sens d'une sépulture double.

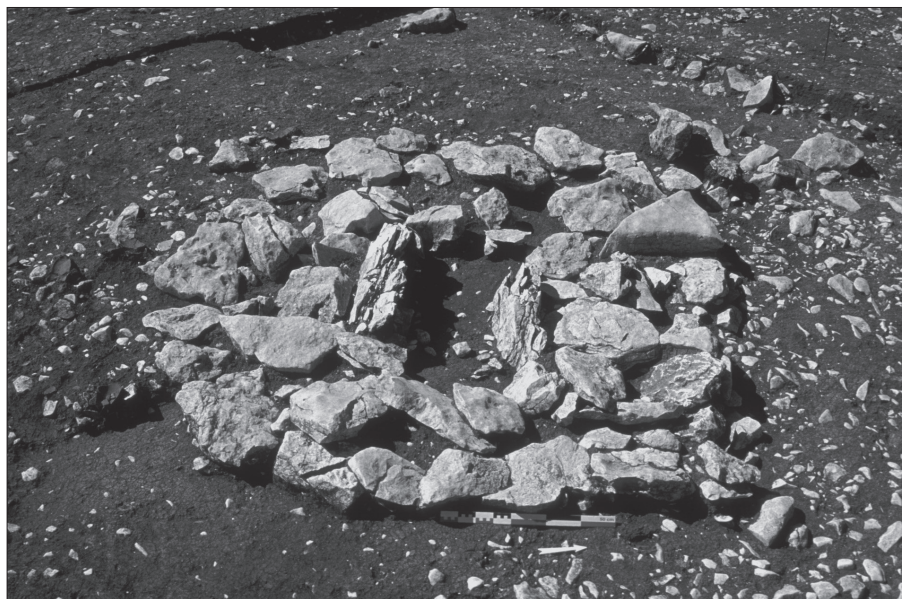


Fig. 6. Monument funéraire 18 (vue prise de l'est) (photo : J.-M. Beausoleil).

### 5.3. La détermination de l'âge au décès

La population est représentée majoritairement par des individus de taille adulte, adultes pour les tumulus 1, 6, 8, 9, 12, 13, 15, 16 et 19, parfois de stature robuste (tertres 1, 8, 9, 15), et, adolescent ou adulte pour le tumulus 7. L'âge au décès ne peut être précisé pour les sujets des tertres 3 et 5. Les lots d'ossements recueillis au sein des tertres incomplets se rapportent également soit à des adultes (tertres 2, 14, 23, 25, 26, 29 et 33), soit à des sujets de taille adulte (tertres 4 et 10), ou encore à un grand enfant ou à un adolescent ou à un adulte (tertre 11), mais la présence d'un autre sujet n'est pas à exclure pour ces monuments. Les restes incinérés ensevelis dans les tumulus 28 et 32 appartiennent à des individus de taille adulte, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'adolescents ou d'adultes. On notera l'absence de nouveau-né, nourrisson ou enfant dans les tertres<sup>52</sup>.

Il est à l'heure actuelle malheureusement impossible de confronter l'ensemble des résultats obtenus à l'issue des premières analyses anthropologiques de la nécropole de Flaujac-Poujols. L'ensemble des informations devra être analysé dans le cadre d'une synthèse qui trouvera son intérêt à l'issue de la fouille de l'intégralité de la zone funéraire. Qui plus est, les études anthropologiques relatives aux tumulus, en contexte chronologique et régional similaire, sont trop rares et ponctuelles. Par contre, la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) offre une série conséquente (65 tumulus), qu'il sera pertinent de mettre en parallèle avec l'ensemble des monuments mis au jour sur la commune de Flaujac-Poujols, lorsque les données anthropologiques seront disponibles.

52- Les bracelets de petit diamètre, une amulette et un petit gobelet (vase miniature), déposés à côté d'un vase, contenant une petite fibule en fer incomplète, dans le quart nord-est du tumulus 25, indiqueraient que nous sommes en présence de

mobilier appartenant à un jeune sujet. De même, la découverte d'un petit bracelet à enroulements terminaux trouvé en surface de la sépulture du tumulus 8 suggère le même constat (parure d'un immature ou d'une jeune fille).

## 6. CHRONOLOGIE DES TERTRES

La chronologie de ce site ne sera abordée ici que succinctement, à travers quelques dépôts funéraires caractéristiques (fig. 7).

La date de mise en service de la nécropole est donnée par le mobilier des tombes 7, 8 et 18, qui seraient les plus anciennes. On est effectivement bien renseigné avec la fibule à arc simple coudé du tumulus 7. Celle-ci est typologiquement proche des spécimens trouvés dans les tombes 32 et 124 de la nécropole d'Agde<sup>53</sup>. Des fibules semblables se rencontrent également dans les sépultures 155 et 177 de la nécropole du Martinet à Castres, Tarn. Ce mobilier appartient à la phase V de ce gisement, étape qui se cale entre les années 575 et 550 a.C.<sup>54</sup> ; fourchette qui fixerait la première phase d'utilisation de la nécropole du Camp de l'Église. La fibule pliée, à bouton, de type pyrénéen, du tumulus 8, a un caractère plutôt ancien et nous retiendrons une date basse pour cette pièce, soit la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. Dans ce monument, cette parure est associée, entre autres, à 2 bracelets ouverts en alliage cuivreux, à un scalptorium, à une aiguille en bronze, à un couteau à dos au profil anguleux, à 14 perles en ambre et à un bracelet en lignite. Les bracelets ouverts, de forme ovale, sont connus dès le Bronze final dans la nécropole du Moulin à Mailhac et dans les tumulus des Garrigues languedociennes, ou des exemplaires sont recensés<sup>55</sup>. Ce type d'objet est également bien représenté dans les trois nécropoles de la région de Castres et dans les tertres du Frau à Cazals<sup>56</sup>. L'association fibule de type pyrénéen et bracelets ouverts du tumulus 8, confirmerait la datation évoquée plus haut (première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C.).

Le torque à crochets en alliage cuivreux du monument funéraire 18, présente des parentés typologiques indiscutables avec les exemplaires recensés en région Centre et attribués au Ha D1-2 récent de France centrale<sup>57</sup>. Notre torque est également proche d'un exemplaire en bronze déposé dans la sépulture 175 de la nécropole du Martinet à

Castres (Tarn), où il est associé, entre autres, à un bracelet ouvert à tige massive et extrémités bouletées en bronze et à un torque à composition complexe en fer et en bronze. Ce mobilier appartient à la phase IVb de la nécropole du Martinet, comparable en chronologie à la séquence récente d'Agde, et se situant entre les années 625-575 a.C.<sup>58</sup>. Les bracelets d'enfant, trouvés respectivement en surface de la tombe 8 et dans la tombe 18, avec leurs enroulements terminaux un peu particuliers pourraient venir en même temps.

Les agrafes de ceinture à un crochet de type ibérique, comme celle de la tombe 1, constituent un excellent fossile directeur du VI<sup>e</sup> s. a.C. sur le littoral du Languedoc occidental<sup>59</sup>. Dans les nécropoles de cette région – "Las Peyros", à Couffoulens, Grand Bassin II, à Mailhac, Aude et Saint-Julien, à Pézenas, Hérault<sup>60</sup> –, elles sont rattachées aux second et troisième tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C. Cette agrafe est accompagnée d'une fibule en fer à arc coudé.

D'après J. Lambert, on ne dispose pas à ce jour de vrai classement chronologique des fibules du VI<sup>e</sup>, il est donc assez difficile d'être précis. On peut toutefois supposer que les grands modèles, comme celui qui accompagne l'agrafe, tirent plutôt la date vers le bas, mais les grands pseudo-ressorts transversaux ne doivent pas descendre au-dessous de -550<sup>61</sup>. De même, la grande fibule en fer à ressort en arbalète et pied redressé bouleté du tumulus 16<sup>62</sup>, qui présente des affinités certaines avec des fibules de l'horizon Couffoulens I<sup>63</sup>, viendrait se placer dans le second tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>64</sup>. Cette fibule était associée à une agrafe de ceinturon ibéro-

53- Nickels *et al.*, *op. cit.*, fig. 61 et 167.

54- Giraud *et al.* 2003, 1, 92-94 et 180, fig. 256.

55- Janin 1994 et 2002 ; Gasco 1984, 89, fig. 63 et 77.

56- Giraud *et al.*, *op. cit.*, 94-96 ; Pajot 1975, 156.

57- Milcent, *op. cit.*, 159-164, 168, fig. 81.

58- Giraud *et al.*, *op. cit.*, 94-100, 180, 262 et 229.

59- Feugère *et al.* 1994, 242. Une agrafe quasiment identique à notre exemplaire se trouvait également dans le tumulus B 1 du Frouzet, à Saint-Martin-de-Londres (Hérault), daté du second quart ou de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle a.C., où elle était associée à une panoplie de guerrier (poignard et pointe de lance ; un élément de cuirasse ou un ornement pectoral en bronze) et à de riches parures (Dedet 1992, 194 ; 2000, 143-145).

60- Solier *et al.* 1976 ; Passelac *et al.* 1981 ; Giry 1965 ; Janin *et al.* 2002, 116-118.

61- Lambert, in : Beausoleil *et al.* 2001, 207.

62- Un exemplaire semblable, mais plus petit, est connu dans la nécropole d'Avezac-Prat, Hautes-Pyrénées. Ce mobilier n'apporte aucune indication chronologique puisque le matériel funéraire de cette nécropole a été mélangé (Mohen, *op. cit.*, 293-295, pl. 51, n° 6).

63- Solier *et al.* *op. cit.*, 66 ; Passelac *et al.* *op. cit.*, 53

64- Étude du mobilier effectuée par Milcent (Milcent, in : Beausoleil & Gros 2002a, 91).

languedocienne à un crochet et à une pincette en alliage cuivreux ainsi qu'à un couteau à dos au profil anguleux. Ce mobilier appartiendrait aux second et troisième tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C. La fibule à ressort bilatéral long ou en arbalète du tumulus 3 pourrait être contemporaine de l'exemplaire précédent puisqu'elle est présente au cours des trois derniers quarts du VI<sup>e</sup> s. a.C. dans les nécropoles languedociennes – Saint-Julien, Couffoulens et Mailhac – où des spécimens très proches sont particulièrement fréquents<sup>65</sup>.

Le mobilier de la tombe 19, composé notamment de deux couteaux en fer à dos anguleux, d'une pince à épiler et d'un *scalptorium*, suivrait naturellement dans le temps et marquerait la fin du VI<sup>e</sup> ou le tout début du V<sup>e</sup> s. a.C. Les couteaux à dos anguleux largement répandus dans le sud-ouest de l'Europe, ne peuvent être, pour l'instant, correctement datés au sein de la période VI<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. a.C., même si l'on sait par ailleurs qu'ils caractérisent l'armement des tombes de la phase I (fin du VI<sup>e</sup> s. a.C.) de la Meseta orientale espagnole<sup>66</sup>.

À partir du second quart du V<sup>e</sup> s. a.C., l'ambiance culturelle change et nous assistons à une évolution importante, avec l'apparition de nouveaux types d'armes (épées et couteaux), peut-être de production locale (?), témoignant d'influences aquitaine, pyrénéenne, laténienne et celtibère (mixité d'influences). Nous constatons également une diminution des vases d'accompagnement dans les tombes.

Un poignard à dos anguleux du tertre 26, présente des affinités bien marquées avec les couteaux d'Ibérie, en particulier ceux des régions de Soria, Burgos, Avila soit en gros la Vieille Castille<sup>67</sup>, alors que son fourreau trouve des comparaisons dans la nécropole Pyrénéenne d'Avezac-Prat où des fragments comparables ont été découverts<sup>68</sup>. Ce mobilier, qui associe, entre autres, une agrafe de ceinture ibéro-languedocienne à un crochet et deux évidements et un couteau à soie en fer (terminé par un bouton) et dos rectiligne, est attribué par Milcent

à LT A ancienne (480-430 a.C.)<sup>69</sup>. Deux épées de type laténien, objets exceptionnels par leur bonne conservation, provenant des tertres 25 et 28 sont à situer dans le tiers central ou le 3<sup>e</sup> quart du V<sup>e</sup> s. a.C. avant les mutations technologiques de la fin de LT A<sup>70</sup>. En haut de la chronologie de notre site, l'épée en fer de la tombe 15 est également un classique des premières épées de La Tène. La datation de -425 à -375 de ce type d'épée (LT A récente ainsi que la fibule de la tombe 12, prototype du type de Mazabotto, donnerait la borne chronologique supérieure de ce cimetière, date après laquelle il n'aurait plus été utilisé. La fibule de la tombe 13, à ressort externe, arc cintré et pied coudé, de type laténien archaïque, connue dans tout le Sud-Ouest et jusqu'en Limousin, aussi sous la forme de nombreux représentants en fer, pourrait se placer avant, si on veut jouer la carte de la discontinuité chronologique minimale<sup>71</sup>.

## 7. MOBILIER ET SEXE

L'absence de diagnose sexuelle pour les sujets incinérés conduit à solliciter le mobilier d'accompagnement. Les éléments de parure (bracelets, perles, chaînettes et éléments de ceinture) et un ustensile, la fusaïole, sont considérés caractériser les tombes féminines. Par contre, les instruments de toilette (pince à épiler, *scalptorium*), les armes et les couteaux semblent spécifiques aux tombes masculines.

Parmi l'ensemble des tumulus de Flaujac-Poujols, plusieurs sépultures peuvent être supposées féminines : les fusaïoles présentes dans les tumulus 6, 23, et 24 seraient la marque d'un dépôt féminin, objets rencontrés par ailleurs dans les tombes supposées féminines des nécropoles du sud du Massif Central et du Languedoc<sup>72</sup>.

65- Giry, *op. cit.* ; Solier *et al.*, *op. cit.*, fig. 6, 17 et 22, n° 11, 46 et 63 ; Janin *et al.*, *op. cit.*, 116-117.

66- Lorio 1994, 394, fig. 4.

67- D'après A. Rapin (Rapin, in : Beausoleil & Gros 2002a, 99-100).

68- Mobilier étudié par Milcent (Milcent, in : Beausoleil & Gros 2002a, 96) ; Mohen 1980, pl. 47, n° 17-21.

69- Milcent, in : Beausoleil & Gros 2002a, 96.

70- Armes étudiées par A. Rapin (Rapin, *op. cit.*, 98-99).

71- Lambert 1992 ; Lambert, in : Beausoleil *et al.* 2001, *op. cit.*, 207 ; une fibule en fer à ressort bilatéral court sans axe, corde externe, arc cintré, et pied coudé terminé par un appendice sphéroïdal se rencontre également dans la sépulture 1286 de la nécropole de la place du Vigan à Albi, Tarn (Grimbert & Lagarrigue 2002, 81, fig. 19).

72- Nickels *et al. op. cit.*, 388 ; Dedet 1992, 194 ; Giraud *et al. op. cit.*, 1, 237.

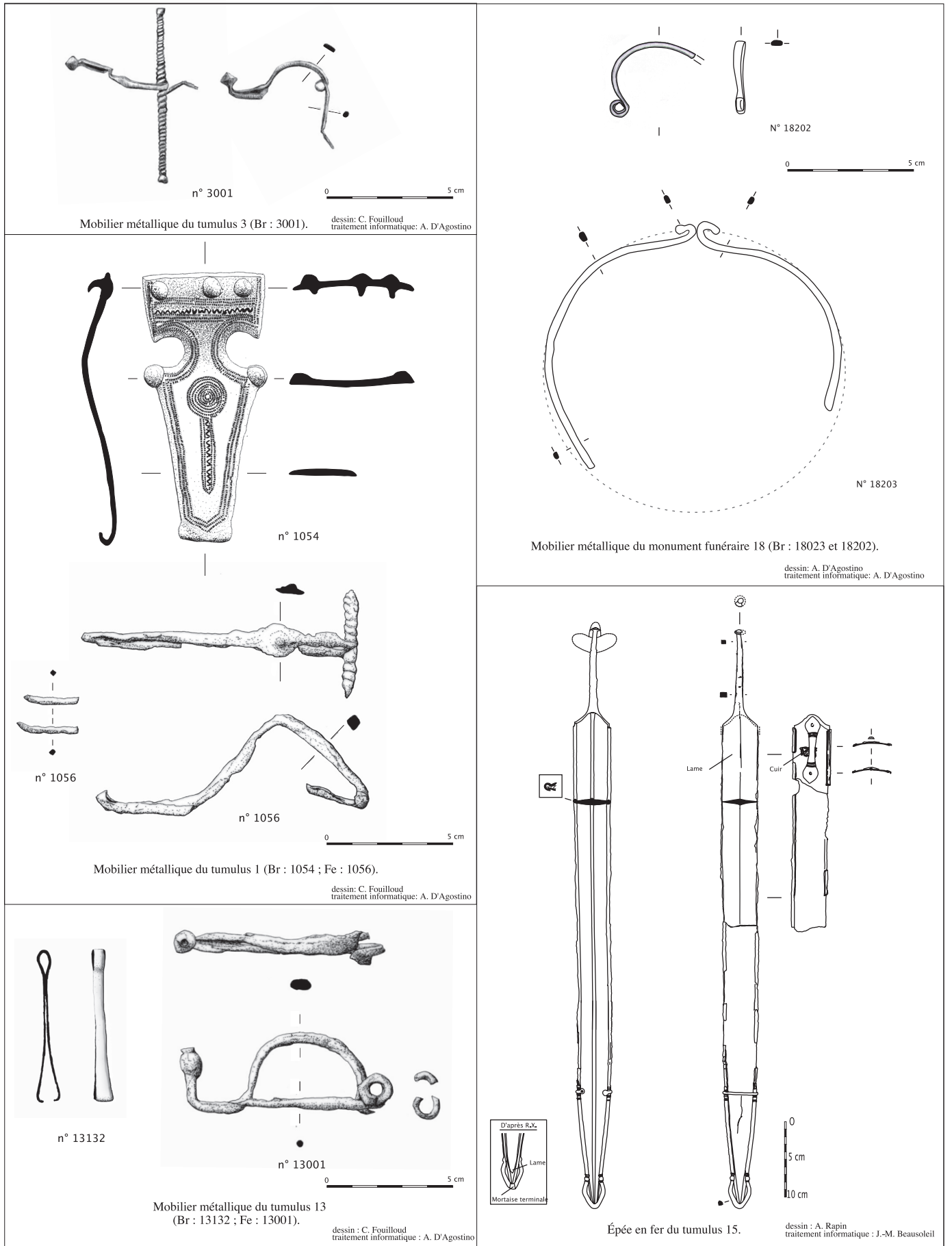


Fig. 7. Échantillon de mobilier des tertres du Camp de l'Église nord (infographie : J.-M. Beausoleil).

D'autres petits outils en alliage cuivreux, comme les aiguilles à chas et les alènes ont pu être placées à titre de marqueurs féminins dans les monuments 24 et 18. Ce mobilier caractérise également les tombes présumées féminines des ensembles funéraires de la région de Castres et du bas Languedoc. Dans la sépulture de ce dernier se trouvaient également un petit bracelet en alliage cuivreux à enroulements terminaux et un torque à crochet en alliage cuivreux<sup>73</sup>. Les torques de ce type se rencontrent dans les sépultures présumées féminines de France centrale<sup>74</sup>.

Les tumulus 2, 8, 25, 26, 29, 32 et 33 comportent chacun des objets discriminants des deux sexes. Dans ces tertres des éléments de parure et/ou l'aiguille à chas, et/ou la fusaiole sont fréquemment associés, entre autres, au *scalptorium*, au couteau et parfois à une bouterolle d'épée (tombe 33) ou à une épée (tombe 25)<sup>75</sup>. Ces monuments apparaîtraient ainsi comme des sépultures doubles, malheureusement, l'étude anthropologique n'a révélé aucun indice en faveur de cette hypothèse.

L'association, dans la tombe du tumulus 22, d'objets considérés comme masculins – couteaux en fer, agrafe de ceinture, armatures de flèche triangulaire en fer, ciseau et une pincette – avec des attributs considérés comme féminins (anneaux à jonc losangique et fragment de parure annulaire) pourrait également signifier une sépulture double et mixte<sup>76</sup>.

Couteaux, *scalptoria*, agrafes de ceinture et épée désignent les tombes des tumulus 1, 9, 11, 15, 16 et 19 comme des tombes masculines. L'épée déposée en surface du tertre 28 est un mobilier typiquement masculin. Il ne sera pas possible de se prononcer pour les tumulus 3, 7 et 12, dont l'unique mobilier est constitué d'une fibule, qui n'apparaît pas

posséder de spécificité sexuelle puisqu'elle est présente à la fois dans les tombes féminines et masculines. Les tertres 5 et 14 n'ont livré d'autre mobilier que céramique, et les tumulus 4, 17 et 10 sont incomplets. La présence d'une bouterolle dans ce dernier tertre est toutefois l'indice d'une sépulture masculine.

## CONCLUSION

Les différentes opérations menées à ce jour sur cette nécropole apportent indéniablement un nouvel éclairage sur les pratiques funéraires mais aussi sur l'ambiance culturelle de la région entre le second quart du VI<sup>e</sup> et la fin du V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>77</sup>. Plusieurs faits marquants se dégagent dès à présent :

- L'implantation de la nécropole de Flaujac-Poujols serait la manifestation de l'occupation du territoire sous sa forme funéraire par les populations du bas Quercy. La situation topographique qu'occupe ce complexe funéraire dans l'espace a son importance. En effet, malgré sa position en fond de vallon, cette nécropole imprime fortement ses marques dans le paysage. Il s'agit de monuments érigés pour être vus et rappeler dans le présent et l'avenir, des personnages qui ont vraisemblablement joué, dans le passé, un rôle social particulier. Qui plus est, l'existence d'une nécropole à incinération, de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer, contiguë du cimetière du Camp de l'Église nord, ne pouvait être ignorée des populations de la fin du premier âge du Fer. Le choix de l'emplacement de la future nécropole a très certainement été dicté par la présence de cette dernière<sup>78</sup>. Il est probable que l'implantation de ces cimetières dans la Combe du Tréboulou ne soit pas due au hasard. Cette vallée constituait en effet un axe privilégié entre le bas et le haut Quercy, la rivière Lot jouant vraisemblablement un rôle frontière.

73- Les petits diamètres de ces parures incitent à penser qu'ils appartenaient à une jeune fille.

74- Milcent, *op. cit.*, 176-177.

75- La publication définitive de ce gisement analysera dans le détail, la composition et la répartition du mobilier dans les tertres et d'autres propositions seront donc proposées ; celles avancées dans le présent article ne peuvent être comprises comme péremptoires.

76- La présence d'un ciseau en alliage cuivreux dans cette sépulture appartenait peut-être à un artisan travaillant le métal, mais doit-on considérer ici cet outil comme un marqueur social ?

77- On soulignera que l'architecture des tertres et le mobilier découvert dans les tombes tranchent nettement avec les sépultures des siècles précédents (VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. a.C.). La fouille exhaustive de ce site devrait permettre d'appréhender l'évolution des pratiques funéraires de ce cimetière.

78- Pons *et al.* 2001. Un hiatus chronologique de l'ordre d'un siècle et demi à deux siècles est actuellement observé entre les deux nécropoles.



Dans ce contexte, la cité des morts devait apparaître comme un marqueur culturel du territoire.

- Le développement des réseaux d'échanges à partir du second quart du VI<sup>e</sup> s. a.C., nettement tourné vers le sud du pays (Languedoc, Aquitaine et zone pyrénéenne), a également pu jouer un rôle déterminant dans la structuration sociale de ce groupe et dans l'évolution des pratiques funéraires. La découverte d'objets importés dans les sépultures confirmerait l'importance économique des vallées transversales (trafic nord-sud) de la région et le contrôle systématique des voies de passage. Dès cette époque, les échanges intercommunautaires se renforcent nettement entre les groupes de la bordure occidentale du Massif Central (groupes Limousin, Quercinois et Tarnais), comme l'atteste principalement le mobilier métallique retrouvé dans les sépultures<sup>79</sup>. L'exploitation des mines d'or du Limousin n'est peut-être pas étrangère au développement des communautés du bas Quercy<sup>80</sup>.

- Les monuments du Camp de l'Église nord devaient être perçus comme des espaces sacrés, remplis de charges symboliques. Ils témoignent par ailleurs du culte que les hommes rendaient à leurs ancêtres défunts. L'architecture funéraire complexe mise en œuvre et le viatique constitué – l'urne et/ou des ossements incinérés, l'équipement personnel des défunts (armes, trousse de toilette, parures) et tout un cortège de vases d'accompagnement, probablement remplis de liquides et/ou de denrées alimentaires, ainsi que des restes d'animaux sacrifiés, véritables offrandes au défunt et/ou aux divinités – devaient contribuer à favoriser "le passage" de l'âme du défunt, dans l'empyrée. La pratique de l'incinération ne peut être passée sous silence. Elle pouvait constituer le moyen d'accélérer la séparation de l'âme avec le corps. Comme l'affirme J.-L. Brunaux "il est probable que ce sont des préoccupations de cet ordre qui rassuraient la main de celui qui mettait le feu au bûcher funèbre"<sup>81</sup>.

- Certains tumulus présentent, comme on l'a vu, des compartiments radiaux entourant une aire funéraire centrale sensiblement rectangulaire et exceptionnellement circulaire (T. 9). Cette forme d'expression matérialiserait explicitement au sol un certain nombre d'éléments signifiants peut-être plus nombreux qu'avant<sup>82</sup>. On aurait donc là une évolution de l'expression d'un concept métaphysique qui lie, via l'espace et la mort, les vivants et l'au-delà. Il ne nous déplairait pas d'y lire les prémisses des pratiques funéraires qui vont couvrir toute l'Europe occidentale à La Tène.

- La nécropole de Flaujac-Poujols s'apparente étroitement à celle du Frau à Cazals, datée de la fin du premier âge du Fer : identité des types de dépôt, où la dispersion des os à même le sol prédomine, et toujours isolément de l'essentiel du mobilier, tandis que l'usage du vase cinéraire est peu répandu. La nécropole du Frau à Cazals présente également quelques ressemblances morphologiques avec notre nécropole. En l'état actuel des connaissances, ce gisement funéraire est le seul à posséder des normes architecturales proches<sup>83</sup>. La pratique de l'incinération caractérise ces deux complexes funéraires ;

- Le mobilier céramique collecté permet des comparaisons avec les nécropoles de la bordure sud-ouest du Massif Central. Il se rattache incontestablement au groupe tarnais. Ce matériel montre en effet des liens typologiques très nets avec les vases des ensembles funéraires du Frau de Cazals, des Plaines à Cayrac (Tarn-et-Garonne), du Vigan à Albi (Tarn) ainsi que de certains tumulus des Pyrénées centrales<sup>84</sup>. Par contre, les comparaisons avec les ensembles du Haut-Quercy et du Limousin restent ponctuelles<sup>85</sup>.

82- Ce type de représentation a déjà été rencontré dans un édifice plus ancien. En effet, des structures radiaires, comparables à celles mises en évidence dans notre nécropole, ont été mises au jour dans un monument funéraire, daté du Bronze final, dans le nord-est de la France (information B. Lambot que nous remercions).

83- Pajot 1975, 1976 et 2000.

84- Lagarrigue, in : Beausoleil et al. *op. cit.* et Beausoleil & Gros *op. cit.* ; Pajot 1975 ; Grimbert & Lagarrigue 2002 ; Llech et al. 1997).

85- On relèvera notamment l'absence de céramique non tournée, à parois extrêmement fines, et à décor graphité sur le site.

79- Mohen, *op. cit.*, 168.

80- Beausoleil 1999.

81- Brunaux 1996, 164.

- Dans l'ensemble, le mobilier métallique atteste des relations privilégiées, entretenues et alimentées par les réseaux d'échanges à longue distance, avec les groupes culturels des Pyrénées, de l'Aquitaine, du Languedoc, de la péninsule Ibérique, du Centre et du Centre-Est de la Gaule. Les découvertes de mobilier (épées, couteaux et fibules) de LT A ancienne posent dès à présent les modalités de la laténisation du Sud-Ouest de la Gaule, problèmes auxquels nous tenterons de répondre lors de la publication exhaustive de ce gisement funéraire.

- Avec la nécropole du Frau à Cazals, l'étude exhaustive du cimetière du Camp de l'Église nord devrait aider à l'établissement de la chronologie de la fin du premier et du début du second âge du Fer de la bordure sud-ouest du Massif Central<sup>86</sup>.

## Bibliographie

- Aligros, A. (2005) : "Les bols dans les cimetières du nord de la Creuse", *Actes du LXIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des sociétés savantes du Centre de la France, Guéret, 14, 15 et 16 mai 2004*, Études Creusoises, publiées par la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, 19, 253-262.
- Astruc, J.G. et T. Pélissier (1998) : *Notice explicative de la feuille de Cahors au 1/50 000*, BRGM, Orléans.
- Bats, M., G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny, éd. (1992) : *Marseille grecque et la Gaule, Actes des colloques de Marseille 1990*, Lattes/Aix-en-Provence, ADAM éditions et Université de Provence, études massaliètes, 3.
- Beausoleil, J.-M. (1999) : "Mobilier funéraire et identification du pouvoir territorial à l'Âge du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central", in : Cauuet, dir. 1999, 347-356.
- Beausoleil, J.-M. (2000) : "Le tumulus de l'Âge du Fer du Bois de Magnens à Lunegarde (Lot)", *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 2, 211-225.
- (2001) : "Aire de repos du Tréboulou Ouest, le Camp-de-l'Église nord, Flaujac-Poujols (Lot), A20 - section 2", *Prospection-évaluation archéologique, DFS de sauvetage urgent, Toulouse : SRA Midi-Pyrénées*, dactylographié.
- (2003) : "Nécropole de l'âge du Fer du bas Quercy (Lot), Les tertres funéraires 17, 18, 22 et 24 de la nécropole du Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (Lot)", *DFS de fouille programmée, Toulouse : SRA Midi-Pyrénées*, dactylographié.
- Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2000) : "Les tumuli 2 et 4 de Sol de Sabrazat I, commune de Durbans (Lot)", *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 2, 191-210.
- Beausoleil, J.-M. et J. Roger (2000) : "Premières approches anthropologiques et sociologiques des nécropoles tumulaires du premier Âge du Fer de la bordure occidentale du Massif Central (Creuse, Haute-Vienne)", in : Dedet et al., éd. 2000, 141-154.
- Beausoleil, J.-M., L. Gros et G. Lambert, dir. (2001) : "Nécropole et structures d'habitat protohistoriques du Camp-de-l'Église nord à Flaujac-Poujols (Lot)", *DFS de sauvetage urgent, Toulouse : SRA Midi-Pyrénées*, dactylographié.
- Beausoleil, J.-M. et L. Gros, dir. (2002a) : "Nécropole de l'âge du Fer du bas Quercy (Lot), Les tertres funéraires 16, 25, 26, 28, 29 et 32 de la nécropole du Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (Lot)", *DFS de sauvetage urgent, Toulouse : SRA Midi-Pyrénées*, dactylographié.
- (2002b) : "Nécropole de l'âge du Fer du bas Quercy (Lot), Les tertres funéraires 19, 23 et 33 de la nécropole du Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (Lot)", *DFS de fouille programmée, Toulouse : SRA Midi-Pyrénées*, dactylographié.
- Beausoleil, J.-M., Diot, M.-F., D. Marguerie et J. Roger (2002) : "La nécropole tumulaire du Bois de Bessac (Saint-Maurice-la-Souterraine, Creuse), au 1<sup>er</sup> âge du Fer, Les fouilles des tumulus 2, 3 et 5", in : *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif Central et Pyrénées, Nouvelles données, Actes du colloque en hommage à J.-F. Salinier, Puy-laurens 15 - 16 janvier 2000*, *Archéologie Tarnaise*, 12, 165-199.

86- Il nous est agréable de remercier M. Vaginay, Conservateur régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, la direction scientifique et technique de l'Inrap, l'UMR 5140 (Lattes/Montpellier), ainsi que B. Dedet et G. Lambert pour le soutien qu'ils apportent à cette opération.

- Beausoleil, J.-M., L. Gros, L. Izac-Imbert, A. Lagarrigue, H. Martin et M. Vaginay (2003) : "Au temps des Celtes, Aux origines du pays cadurque", in : Vaginay, dir. 2003, 135-161.
- Beausoleil, J.-M. et P. Bretagnon (2005) : "Architectures et pratiques funéraires dans les nécropoles tumulaires du Limousin", in : Mordant & Depierre, dir. 2005, 323-343.
- Bertucchi, G. (1992) : "Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque. Bilan sommaire des recherches", in : Bats et al., éd. 1992, 123-137.
- Boudet, R. (1990) : "Le harnachement de l'Âge du Fer du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)", *Aquitania*, 8, 25-42.
- Brunaux, J.-L. (1996) : *Les religions gauloises, Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris.
- Cauuet, B., dir. (1999) : *L'or dans l'Antiquité, de la mine à l'objet*, Aquitania Suppl. 9.
- Corot, H. (1930) : "Fouilles du tumulus de Tormancy", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 27, n° 11, 528-531.
- Dedet, B. (1992) : *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*, Revue Archéologique de Narbonnaise Suppl. 24.
- (2000) : *Images sociales de la mort dans le Sud-Est de la France au Premier Âge du Fer*, in : Janin, éd. 2000, 133-155.
- (2001) : *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan*, DAF 84.
- Dedet, B. et J. Gauthey (1994) : "La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier Âge du Fer", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 101-151.
- Dedet, B., Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, éd. (2000) : *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier Âge du Fer, Actes du XXI<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrosier, 8-11 mai 1997*, Thème spécialisé, MAM, 5, Lattes, ARALO, 141-154.
- Duday, H. (1985) : "Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide", in : CNRS - *Compte rendu de la table ronde tenue à Saint-Germain-en-Laye les 11 et 12 mai 1985*, Paris : RCP 742, 6-12.
- (1994) : "Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques, Quelques remarques en guise d'introduction", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 11-12.
- Favière, J., R. Boudet et J. Nicolle (1964) : "Un tertre funéraire protohistorique à Saint-Denis-de-Palin (Cher)", *Gallia*, 22, 1, 222-247.
- Feugère, M., B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule (1994) : "Les parures du v<sup>e</sup> au i<sup>er</sup> av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques", in : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale, Actes du XVI<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF, Agen, 28 - 31 mai 1992*, *Aquitania*, 12, 187-281.
- Gasco, Y. (1980) : "Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan (Gard)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 3, 45-62.
- (1984) : *Les tumulus du Premier Âge du Fer en Languedoc oriental*, Montpellier, Revue de la Fédération Archéologique de l'Hérault, 6 (Archéologie en Languedoc).
- Girault, J.-P. (1992) : *Le tumulus de Léry, Souillac - Lot*, Archives d'Écologie Préhistorique, EHESS, 12.
- Giraud, J.-P., F. Pons et Th. Janin, dir. (2003) : *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn) : Le Causse, Gourjade, Le Martinet*, 1. Études et synthèse ; 2. Catalogue des ensembles funéraires ; 3. Planches du mobilier, DAF, 94, PARIS.
- Giry, J. (1965) : "La nécropole préromaine de Saint-Julien (commune de Pézenas, Hérault)", *Revue d'études ligures*, 31, 1-2, 117-238.
- Grimbert, L. et A. Lagarrigue (2002) : "La nécropole protohistorique de la place du Vigan à Albi (Tarn)", in : *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif Central et Pyrénées, Nouvelles données, Actes du colloque en hommage à J.-F. Salinier, Puylaurens 15-16 janvier 2000*, *Archéologie Tarnaise*, 12, 71-85.
- Gruat, Ph. (2000) : "Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'Âge du Fer des Causses Aveyronnais (IX<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. av. J.-C)", in : Dedet et al. éd. 2000, 65-81.
- Janin, Th. (1994) : *La nécropole du Moulin à Mailhac (ix<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècle av. n. è.) et les pratiques funéraires de l'Âge du bronze final en Bas-Languedoc audois*, Doctorat nouveau régime, EHESS, Toulouse, I-II.
- Janin, Th., A. Burens et L. Carozza, dir. (1997) : *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, ARALO et Archives d'Écologie Préhistorique, Lattes-Toulouse.
- Janin, Th., éd. (2000) : *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à O. et J. Taffanel, Actes du colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997*, MAM, 7, Lattes.
- Janin, Th., O. Taffanel, J. Taffanel, H. Boisson, N. Chardenon, A. Gardeisen, Fl. Hérubel, G. Marchand, A. Montécinós et J. Rouquet (2002) : *La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac, Aude (v<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s. av. n. è.)*, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 25, 65-122.
- Lambert, G. (1992) : "À propos de la nécropole tumulaire de la fin du premier Âge du Fer de Glandon (Haute-Vienne)", in : Vuailat, dir. 1992, 189-205.
- Lambert, G., J.-P. Millotte et D. Vuailat (2000) : *Le Musée de Cabrerets et le premier âge du Fer dans le département du Lot*, in : Dedet et al., éd. 2000, 81-104.
- Léger, P. (1988) : *Augères et Bazelat, deux nécropoles tumulaires creusoises de la fin du premier âge du Fer*, Thèse de la IV<sup>e</sup> section de l'EPHE, Paris, I-II dactyl.
- Llech, L., dir. (1997) : "Opération A-2, La nécropole des Plaines, commune de Cayrac (82)", Document final de synthèse de sauvetage urgent. Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 1997, 2 vol. I. Études, 94 p. ; II. Catalogue, 180 p.
- Lorrio, A.-J. (1994) : "L'armement des celtibères : phases et groupes", in : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale, Actes du XVI<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF, Agen, 28 - 31 mai 1992*, *Aquitania*, 12, 391-414.
- Milcent, P.-Y. (2004) : *Le premier âge du Fer en France centrale*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 34, I-II.
- Mohen, J.-P. (1980) : *L'Âge du Fer en Aquitaine du viii<sup>e</sup> au iii<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 14.
- Mordant, C. et G. Depierre, dir. (2005) : *Les pratiques funéraires à l'Âge du Bronze en France, Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), 10 - 12 juin 1998*.

- Moriceau, J.-M. (2002) : *Terres mouvantes, Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Nickels, A., G. Marchand et M. Schwaller (1989) : *Agde, la nécropole du premier Âge du Fer*, RAN Suppl. 19, Paris.
- Pajot, B. (1975) : "Note préliminaire sur la nécropole du Premier Âge du Fer du Frau, commune de Cazals (Tarn-et-Garonne)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 72, 149-157.
- (1976) : "La nécropole protohistorique du Frau, Cazals (Tarn-et-Garonne)", Catalogue d'exposition au Musée Saint-Raymond de Toulouse.
- (2000) : Données architecturales et pratiques funéraires de la nécropole de La Ferme du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne), in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 145-154.
- Passelac, M., G., Rancoule et Y. Solier (1981) : "La nécropole de 'Las Peyros', à Couffoulens (Aude), découverte d'un nouveau groupe de tombes", *RAN*, 14, 1-53.
- Pons, F., Th. Janin, A. Lagarrigue et S. Poignant (2001) : "La nécropole protohistorique du Camp de l'Église-Sud (Flaujac-Poujols, Lot)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 24, 7-81.
- Pothier, E. (1900) : *Les tumulus du plateau de Ger*, Paris.
- Solier, Y., G. Rancoule et M. Passelac (1976) : *La nécropole de "Las Peyros", VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., à Couffoulens (Aude)*, RAN Suppl. 6, Paris.
- Taffanel, O., J. Taffanel et Th. Janin, (2002) : *La nécropole du Moulin à Mailhac, Aude, MAM, 2*, Lattes, ARALO.
- Vaginay, M., dir. (2003) : *Histoire des sites, Histoire des hommes, Découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*, ASF-DRAC-INRAP-Archéologies, Éditions du Rouergue.
- Vuillat, D., dir. (1992) : *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer, Artisanat du Bois et des matières organiques, Actes du XIII<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF, Guéret - mai 1989*.